Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mardi 8 avril 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°607 ■

ALLÉGATIONS MENSONGÈRES DU GOUVERNEMENT MALIEN ET DE LA CES

L'Algérie exprime sa «grande consternation»

P 16

AVEC 181,3 MILLIARDS DE DA DE PRIMES ÉMISES EN 2024

Le marché des assurances en pleine croissance

Le marché national des assurances continue de progresser. Selon la dernière note de conjoncture du Conseil national des assurances (CNA), les primes émises ont atteint 181,3 milliards de dinars au 31 décembre 2024, toutes branches confondues. Cette performance marque une hausse de 4,4 % par rapport à l'année précédente, attestant ainsi de la stabilité et de la résilience d'un secteur en pleine mutation. P 3

RENOUVEAU ÉCONOMIQUE NATIONAL

Le CREA appelle à la mobilisation de la diaspora

Dans la quête de diversification et de dynamisation de son économie, l'Algérie peut compter sur un acteur longtemps négligé, mais désormais placé au centre des réflexions : sa diaspora. Estimée à plusieurs millions d'individus à travers le monde, cette communauté d'Algériens établis à l'étranger recèle un potentiel économique considérable. Un potentiel que le Conseil de renouveau économique algérien (CREA) appelle aujourd'hui à mobiliser de manière concrète et structurée.

P 2

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Plaidoyer pour une gigafactory de batteries durables

Face aux défis énergétiques et industriels de demain, l'Algérie se voit proposer une opportunité stratégique inédite : développer sa propre gigafactory dédiée aux batteries sodium-ion. À l'origine de cette proposition ambitieuse, le Pr Karim Zeghib, chercheur en électrochimie et directeur de recherche au CEA-Liten (Grenoble), l'un des pôles d'excellence français en matière d'énergies alternatives.

P 3

AGROALIMENTAIRE

Le Salon Djazagro 2025 s'ouvre à Alger

Le Salon professionnel de la production agroalimentaire « Djazagro 2025 » s'est ouvert hier au Palais des Expositions Pins Maritimes (Safex) à Alger. Cette nouvelle édition, qualifiée d'exceptionnelle par les organisateurs, a attiré une grande participation.

P 5

PÉTROLE

Le Brent recule face aux inquiétudes sur la croissance mondiale P 2

UNE RENCONTRE ENTRE LE MEDEF ET LE CREA EST PRÉVUE LE 19 MAI PROCHAIN À PARIS

Le renforcement de la coopération algéro-française au menu P 5

NOUVELLE LIGNE AÉRIENNE ALGER-ABUJA

Insuffler un nouvel élan aux relations économiques entre les deux pays P 5

PÉTROLE

Le Brent recule face aux inquiétudes sur la croissance mondiale

Les cours du pétrole continuent de reculer lundi, tombant à des niveaux inédits depuis quatre ans, plombés par les anticipations d'un ralentissement de la croissance mondiale qui pourrait affecter la demande de brut. Ce lundi matin, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, chutait de 2,70% à 63,81 dollars, après être tombé à 62,51 dollars, au plus bas depuis avril 2021. Le baril de West Texas Intermediate, référence américaine, pour livraison en mai, baissait de 2,84% à 60,23 dollars, après avoir également touché un nouveau plus bas depuis avril 2021, à 58,95 dollars. Le pétrole s'incline "sous l'effet conjugué de l'augmentation des droits de douane, qui a abaissé les perspectives de demande de pétrole", notent des analystes. Le président américain, Donald Trump, est resté inflexible dimanche, après son offensive douanière lancée mercredi, qui prévoit un droit de douane plancher supplémentaire de 10% et des majorations pour certains pays, comme par exemple 20% de taxes pour l'Union européenne. Particulièrement touchée, la Chine, premier importateur de pétrole mondial, est désormais visée par 34% de taxes qui s'ajoutent aux surtaxes qu'elle subissait déjà. En réplique, Pékin va imposer des droits de douane supplémentaires de 34% sur les produits américains dès le 10 avril. "L'industrie manufacturière et le commerce, qui sont des secteurs énergivores de la croissance économique, seront les plus durement touchés", et "par conséquent, les carburants industriels, tels que les matières premières pétrochimiques, le gazole et le fioul, subiront l'impact le plus négatif", selon des experts. Cela pourra déboucher sur "un ralentissement de la demande mondiale de pétrole de 0,1 million de baril par jour pour chaque baisse de 0,1 point de pourcentage du PIB", estiment-ils.

RENOUVEAU ÉCONOMIQUE NATIONAL

Le CREA appelle à la mobilisation de la diaspora

Dans la quête de diversification et de dynamisation de son économie, l'Algérie peut compter sur un acteur longtemps négligé, mais désormais placé au centre des réflexions : sa diaspora. Estimée à plusieurs millions d'individus à travers le monde, cette communauté d'Algériens établis à l'étranger recèle un potentiel économique considérable. Un potentiel que le Conseil de renouveau économique algérien (CREA) appelle aujourd'hui à mobiliser de manière concrète et structurée.

Par Mourad A.

Parmi les voix qui portent cette ambition, celle d'Abderraouf Bouhbila, membre du CREA, se veut à la fois pragmatique et enthousiaste. « La diaspora algérienne est une richesse stratégique. Elle a les compétences, les réseaux et les ressources financières nécessaires pour accompagner le pays dans son renouveau économique », a-t-il affirmé, lors de son intervention sur les ondes de la « Chaîne I » de la radio nationale. Pour lui, l'Algérie ne peut ignorer plus longtemps cet atout, qui, selon ses estimations, serait en mesure d'investir entre 3 et 5 milliards de dollars par an, à condition de mettre en place un cadre attractif et sécurisé.Ce chiffre, loin d'être symbolique, représente un apport potentiel équivalent aux investissements étrangers directs enregistrés par certains pays émergents. Il témoigne de la confiance que peut inspirer l'économie nationale, à condition que les règles du jeu soient claires et adaptées à cette catégorie d'acteurs économiques souvent confrontés à des obstacles administratifs et juridiques dissuasifs.

Pour capter ces flux, Bouhbilaa plaidé pour une série de mesures concrètes. En tête de ses propositions figure la création d'un guichet unique dédié à la diaspora, véritable portail administratif centralisé qui permettrait de simplifier les démarches d'investissement, de création d'entreprise ou de rapatriement de capitaux. « Aujourd'hui, la complexité des procédures, l'opacité de certains dispositifs et la lenteur bureaucratique découragent de nombreux porteurs de projets.

Il est impératif de changer cette donne », a-t-il insisté. Outre la simplification administrative, le CREA propose également la mise en place d'un cadre fiscal et juridique spécifique, assorti d'incitations douanières ciblées. L'idée est de rassurer les investisseurs de la diaspora, souvent soucieux de garanties sur la pérennité de leurs engagements, mais également de les encourager à développer des partenariats locaux à fort impact économique et social.

Au-delà des incitations techniques, Bouhbilaa insisté sur une dimension souvent oubliée : la confiance. « Le lien affectif entre la diaspora et le pays d'origine est fort. Mais ce lien, pour se transformer en engagement économique, a besoin d'un environnement sain, transparent et stable », a-t-il souligné. Une démarche de reconquête qui passe aussi par une communication mieux ciblée, des rencontres économiques dédiées et la valorisation des réussites d'Algériens de l'étranger ayant investi au pays.Dans cette optique, le CREA suggère l'organisation d'événements de mise en réseau, destinés à rapprocher les porteurs de projets de la diaspora des institutions, des banques et des entreprises nationales. Il s'agit de créer une passerelle efficace entre l'offre d'investissement de l'extérieur et les besoins internes du tissu productif algérien.

La numérisation figure également parmi les chantiers prioritaires identifiés par Bouhbila. Selon lui, elle représente « un levier incontournable pour simplifier l'accès à l'information, fluidifier les procédures et garantir une plus grande transparence ». Une modernisation administrative qui serait perçue comme un signal fort envoyé à cette diaspora souvent plus familière avec les standards internationaux qu'avec les lenteurs bureaucratiques locales.

En donnant à sa diaspora les moyens de contribuer pleinement au développement national, l'Algérie ne ferait pas que capter des flux financiers. Elle mobiliserait également un réseau mondial de compétences, d'innovations et d'expériences qui pourrait insuffler un nouveau souffle à des secteurs clés tels que la technologie, la santé, l'agriculture ou l'économie verte.«

La diaspora algérienne ne demande qu'à s'engager. À nous de lui tendre la main avec des outils adaptés et une vision claire. Elle est un levier de croissance, un acteur du changement, et un pilier de notre renouveau économique », a-t-il conclu.

NUMÉRISATION

«L'Algérie a franchi des pas importants»

Par R E.

Les travaux de la rencontre "Connected Algeria 2025", organisée par le ministère de la Poste et des Télécommunications, sous le slogan "Innover, se connecter...L'avenir n'attend pas", ont débuté, lundi au Centre international des conférences "Abdelatif Rahal" à Alger. Les travaux de cette rencontre, placée sous le patronage du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, ont débuté en présence de membres du gouvernement, et de représentants d'instances officielles et d'entreprises activant dans le domaine des télécommunications et de la technologie. Dans une allocution à cette occasion, le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a affirmé que l'Algérie "a franchi des pas importants dans le domaine de la numérisation au cours des dernières années, grâce aux orientations éclairées du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, conformément à une vision gouvernementale intégrée visant à mettre en place une économie numérique souveraine, dynamique et ouverte sur le monde".

Dans le cadre de cette transformation, "le ministère de la Poste et des Télécommunications tend à développer l'infrastructure nationale de télécommunications, à travers la modernisation des réseaux, l'extension de la couverture et la préparation pour les étapes à venir liées aux technologies modernes, en reliant les régions isolées et en permettant un accès équitable à la technologie", a ajouté le ministre.

M. Zerrouki a, à cet égard, souligné que construire une Algérie connectée ne peut se faire à travers un seul secteur ou une seule entreprise, mais requiert une mobilisation collective et un partenariat efficace entre les deux secteurs public et privé, les universités et les acteurs du numérique.

Cette conférence vise à "soutenir la transformation numérique en Algérie", étant "une plateforme dédiée à l'innovation, à la coopération et au progrès technologique", et se veut "un catalyseur pour l'innovation et la coopération, en associant les principaux acteurs dans le système technologique, dont les start-up, les décideurs et les investisseurs", et en adoptant "des débats avancés, des approches technologiques pionnières et des opportunités de communication stratégiques", à même d'"accélérer la transition de l'Algérie vers une économie numérique compétitive et développée".

Lors des travaux de cette rencontre de deux jours, plusieurs dossiers seront débattus liés notamment à la sécurité cybernétique, à la protection des données, aux technologies avancées, à la transition industrielle et aux centres d'innovation, outre la transformation numérique et la gouvernance électronique.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AVEC 181,3 MILLIARDS DE DA DE PRIMES ÉMISES EN 2024

Le marché des assurances en pleine croissance

Le marché national des assurances continue de progresser. Selon la dernière note de conjoncture du Conseil national des assurances (CNA), les primes émises ont atteint 181,3 milliards de dinars au 31 décembre 2024, toutes branches confondues. Cette performance marque une hausse de 4,4 % par rapport à l'année précédente, attestant ainsi de la stabilité et de la résilience d'un secteur en pleine mutation.

Par Mourad A.

Cette croissance repose sur une légère augmentation du nombre de contrats souscrits, qui s'élèvent désormais à 15 447 508 contrats (hors acceptations internationales), enregistrant une progression de 1,1 % par rapport à l'année précédente. Ce dynamisme témoigne de la consolidation continue du tissu assurantiel algérien, bien que des marges de développement demeurent considérables, notamment dans les segments les moins couverts. Le principal moteur du marché reste les assurances de dommages (AD), qui représentent à elles seules 83 % du chiffre d'affaires global. Avec un total de 150,4 milliards de dinars de primes émises, cette branche enregistre une hausse de 2,9 % par rapport à 2023. Les assurances automobiles, incendie, transport et multirisques professionnelles occupent une place prépondérante dans ce secteur, bien que la modernisation de l'offre et la digitalisation des services soient encore en cours de déploiement. En parallèle, le secteur des assurances de personnes (AP) affiche également une tendance à la hausse. Bien que souvent considéré comme le parent pauvre du marché, ce segment enregistre une progression de 3,2 %, pour un montant total de 20,1 milliards de dinars. Bien que modeste, cette évolution illustre un intérêt croissant pour les produits de prévoyance, de santé et d'épargne à long terme. Elle met également en lumière le potentiel de développement de ce secteur, notamment en lien avec les réformes sociales et les préoccupations croissantes liées à la couverture des risques individuels.

La véritable surprise de l'exercice 2024 vient de l'assurance Takaful, un produit conforme aux principes de la finance islamique. Ce segment enregistre une percée remarquable, avec un total de 749,3 millions de dinars de contributions, soit une augmentation spectaculaire de 248,8 %. Le marché se répartit presque équitablement entre le Takaful Général (402,5 millions DA) et le Takaful Familial (346,8 millions DA), illustrant ainsi l'engouement croissant des consommateurs pour des produits alternatifs, portés par des considérations éthiques, religieuses ou pratiques. Par ailleurs, les acceptations internationales connaissent également une progression notable, avec un chiffre d'affaires dépassant les 10 milliards de dinars, en hausse de 32,2 %. Bien que ce segment reste encore secondaire, il témoigne de l'ouverture du marché algérien vers l'extérieur et de la montée en compétence des compagnies nationales dans la gestion des risques internationaux. En revanche, le rapport du CNA souligne l'absence d'activité dans le domaine du Ré-Takaful au cours de l'année 2024, un constat qui pourrait incité à explorer davantage ce créneau encore inexploité.

Au-delà des chiffres, la croissance du marché des assurances reflète une maturation progressive du secteur, stimulée par une demande de plus en plus diversifiée, des innovations réglementaires et l'émergence de nouvelles formules adaptées aux besoins d'une population en transformation. Toutefois, des défis demeurent : élargir la couverture, renforcer la confiance du public, moderniser les canaux de distribution et améliorer la qualité des services.Les signaux sont néanmoins clairs : l'assurance, longtemps perçue comme un produit accessoire, tend désormais à se positionner comme un levier structurant pour la stabilité économique et la sécurité sociale en Algérie.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER ET ÉNERGÉTIQUE

Le PDG de Sonarem reçoit Pr Karim Zeghib

Synthèse R E.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à valoriser les ressources minérales stratégiques et à accélérer la transition énergétique en Algérie, le président-directeur général du groupe Sonaram, Belkacem Soltani, a accueilli, hier, au siège du groupe, le professeur Karim Zeghib, expert international en batteries lithium-fer-phosphate (LFP) et technologies de stockage d'énergie.

Lors de cette rencontre, Soltani a exprimé son soutien total aux idées et à la vision stratégique présentées par le professeur Zeghib, en soulignant l'engagement de Sonarem à fournir le soutien technique et logistique nécessaire, ainsi qu'à partager les données géologiques pertinentes, dans le but de transformer les ressources minières algériennes en un véritable levier pour le développement industriel et technologique.

Le PDG de Sonarem a également insisté sur l'importance de nouer des partenariats solides et fructueux avec des experts et des acteurs de haut niveau, comme le professeur Zghib, afin de valoriser localement les minerais stratégiques et de créer un tissu industriel autour du lithium. Ce dernier, ainsi que d'autres projets tels que la production d'acide phosphorique et la fabrication locale de batteries en utilisant les ressources minières locales telles que le fer, le phosphate et le lithium, ont été au cœur des discussions. Il a également réaffirmé que cette rencontre reflétait la volonté réelle de développer le secteur minier de manière durable et à forte valeur ajoutée, tout en renforçant l'économie nationale et en soutenant la souveraineté énergétique de l'Algérie.

De son côté, le professeur Karim Zeghib a présenté une vision globale pour le développement d'un système intégré autour du lithium en Algérie, depuis l'exploration jusqu'à la fabrication, en passant par le raffinage, la recherche et le développement, ainsi que la formation.

Il a également souligné la nécessité de créer des instituts spécialisés pour qualifier les compétences algériennes dans les domaines des énergies renouvelables, du stockage et des technologies modernes.

OMC MED ENERGY 2025

Participation du ministre d'Etat, ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, prendra part aux travaux de la Conférence et du Salon méditerranéen de l'énergie OMC Med Energy 2025, qui se tiendront du 8 au 10 avril 2025 dans la ville de Ravenne, en Italie. Le ministre sera accompagné d'une importante délégation composée notamment du président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du président-directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, ainsi que de plusieurs cadres du secteur, a précisé le ministère dans un communiqué. Le ministre interviendra lors de la session plénière d'ouverture, placée sous le thème : « Scénario énergétique – une perspective institutionnelle et partenariale ». À cette occasion, il tiendra également une série de rencontres bilatérales avec ses homologues ministres de l'énergie ainsi qu'avec des responsables de grandes compagnies énergétiques mondiales, ajoute la même source.

La conférence OMC Med Energy , qui est événement de premier plan dans le bassin méditerranéen, réunit les principaux acteurs du secteur énergétique – ministres, hauts responsables gouvernementaux, PDG de grandes entreprises internationales et experts – afin de débattre des défis et perspectives de l'énergie, notamment en matière de transition énergétique, de sécurité des approvisionnements et de développement durable dans la région. La participation de l'Algérie à cette manifestation internationale traduit son engagement à contribuer activement au renforcement de la sécurité énergétique, tant à l'échelle régionale qu'internationale.

R E.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Plaidoyer pour une gigafactory de batteries durables

Par M. A.

Face aux défis énergétiques et industriels de demain, l'Algérie se voit proposer une opportunité stratégique inédite : développer sa propre gigafactory dédiée aux batteries sodium-ion. À l'origine de cette proposition ambitieuse, le Pr Karim Zeghib, chercheur en électrochimie et directeur de recherche au CEA-Liten (Grenoble), l'un des pôles d'excellence français en matière d'énergies alternatives. Spécialiste reconnu à l'international, auteur de plus de 130 publications scientifiques, Pr Zeghib milite depuis plusieurs années pour une autonomisation technologique de l'Algérie dans les secteurs clés de la transition énergétique. « L'Algérie importe aujourd'hui 100 % de ses batteries. Cela représente une vulnérabilité majeure à l'heure où la mobilité électrique et le stockage d'énergie deviennent stratégiques », a-t-il affirmé lors de son intervention sur « Chaîne III » de la radio nationale. Mais au lieu de s'aligner sur le modèle dominant des batteries lithium-ion, le chercheur a suggéré une voie alternative, plus adaptée aux ressources et aux réalités locales : le sodium-ion. Ces batteries de nouvelle génération se passent de métaux critiques comme le lithium, le cobalt ou le nickel, souvent coûteux et soumis à de fortes tensions géopolitiques. À la place, elles exploitent des matériaux abondants et disponibles localement, tels que le sodium, l'aluminium et le fer.« L'Algérie possède des ressources naturelles considérables, notamment des gisements de sel et des infrastructures chimiques capables de produire du sodium. Pourquoi ne pas valoriser cet avantage comparatif pour bâtir une filière industrielle souveraine ? », s'est interrogé le chercheur. Il a plaidé ainsi pour la création d'un site de production de grande envergure, une gigafactory, qui serait non seulement un moteur de développement industriel, mais aussi un symbole de souveraineté énergétique.

Au-delà de l'approvisionnement, le Pr Zeghiba insisté sur les bénéfices économiques d'un tel projet. Selon lui, les batteries sodium-ion présentent un coût inférieur de 30 % à celui des batteries lithium-ion. De plus, leur densité énergétique, avoisinant les 160 Wh/kg, les rend parfaitement adaptées à des usages comme les transports publics, les véhicules utilitaires ou les solutions de stockage stationnaire.« On peut produire des batteries robustes, durables, sans dépendre de l'exploitation problématique du cobalt en Afrique ou du lithium sud-américain. C'est un choix éthique autant que stratégique », a-t-il souligné. Il a également évoqué l'impact social d'un tel projet, en matière de création d'emplois qualifiés, de transfert technologique et de revalorisation des compétences scientifiques locales. Selon lui, les universités algériennes disposent de nombreux talents en chimie, électrochimie et ingénierie, qui ne demandent qu'à être intégrés dans un projet national ambitieux. Mais pour que cette vision se concrétise, encore faut-il un engagement politique clair et une stratégie industrielle cohérente. Pr Zeghib a insisté sur la nécessité de bâtir un écosystème complet : de la production des matériaux de base à l'assemblage des cellules, en passant par la recherche appliquée, la normalisation et la formation des ressources humaines.Il a également appelé à un partenariat équilibré avec des centres de recherche internationaux et à une gouvernance transparente. « Ce projet ne doit pas être une simple importation de technologie. Il doit être conçu dès le départ comme une initiative nationale, avec une vision de long terme, adaptée aux besoins du marché africain », a-t-il déclaré.

En ligne de mire : le développement d'une mobilité électrique abordable, pensée pour les réalités climatiques et économiques du continent. Scooters électriques, bus urbains, stockage domestique pour les énergies solaires… autant d'applications où l'Algérie pourrait devenir un acteur de référence, en fournissant des batteries conçues et produites localement.« Ce n'est pas un rêve lointain. Les technologies sont mûres. Les compétences existent. Ce qu'il manque, c'est l'audace politique de se lancer dans cette transformation industrielle », a conclu le Pr Zeghib, convaincu que la souveraineté énergétique de l'Algérie passera inévitablement par sa capacité à innover et à produire ses propres solutions technologiques.

MONNAIES

Le dollar recule face à l'euro et au franc suisse

Après le choc des annonces douanières américaines, le dollar recule lundi face à l'euro et au franc suisse, mais en hausse face au yuan, les investisseurs tentant d'évaluer l'impact sur la croissance et l'inflation. Tandis que les bourses mondiales plongent, le billet vert est tiraillé car les droits de douane annoncés mercredi pourraient provoquer un choc sur la croissance, mais également une accélération de l'inflation aux Etats-Unis. Après s'être effondré jeudi - perdant jusqu'à 2,6% face à l'euro - et avoir joué au yoyo vendredi, le billet vert reculait de 0,18% face à l'euro, à 1,0977 dollar lundi matin. Face à la livre, plombée par un renforcement des attentes de baisses de taux d'intérêt britanniques, il prenait 0,18%, à 1,2864 dollar. Face à des monnaies perçues comme des valeurs refuge, le dollar s'inclinait lourdement: il tombait de 1,03% par rapport à la devise helvétique, à 0,8519 franc suisse pour un dollar, et lâchait 0,73% face à la monnaie japonaise, à 145,86 yens. Donald Trump est resté inflexible dimanche, après son offensive douanière lancée mercredi, qui prévoit un droit de douane plancher supplémentaire de 10% et des majorations pour certains pays: 20% de taxes pour l'Union européenne, 31% pour la Suisse, 24% pour le Japon. Particulièrement touchée, la Chine est désormais visée par 34% de taxes, en plus des surtaxes qu'elle subissait déjà. Pékin a répliqué en annonçant vendredi 34% de taxes sur les importations américaines. En conséquence, le dollar gagnait 0,41% contre le yuan offshore chinois, à 7,3121 yuans pour un dollar.

CHINE

Les réserves de change restent supérieures à 3.200 milliards de dollars

Les réserves de change de la Chine sont restées supérieures à 3.200 milliards de dollars pendant 16 mois consécutifs, selon des données officielles publiées lundi. Les réserves s'élevaient à 3.240,7 milliards de dollars à la fin du mois de mars, en hausse de 13,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 0,42%, par rapport au mois précédent, selon l'Administration nationale des changes. La même source a attribué "cette performance régulière", à la stabilité générale et à la reprise continue de l'économie chinoise, ainsi qu'aux progrès réalisés en matière de développement.

RÉUNIONS ANNUELLES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ARABES

Le ministre des Finances attendu dès demain au Koweït

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, participera à la tête d'une délégation de son département ministériel et de représentants de la Banque d'Algérie, aux travaux des réunions annuelles communes des institutions financières arabes, qui se tiendront ce mercredi au Koweït, indique lundi un communiqué du ministère. Organisées par les institutions financières arabes, ces réunions "constituent un événement majeur pour la coopération économique et financière arabe. Elles permettent aux pays membres de ces institutions de se rencontrer, d'échanger sur les enjeux économiques régionaux, d'approuver les bilans et états financiers, et d'examiner le programme de travail propre à chaque institution", souligne la même source. Par la même occasion, M. Bouzerd "participera à deux événements importants : la 16e session du Conseil des ministres des Finances arabes, où il aura l'occasion de discuter des défis et des priorités économiques et financières de la région avec ses homologues", ainsi qu'à "la 15e réunion du Compte de supervision du Fonds +Badir+ pour le développement des petits et moyens projets du secteur privé dans les pays arabes, une plateforme dédiée à l'investissement et le développement", précise la même source Ces institutions financières arabes, indique le communiqué, sont le Fonds Monétaire Arabe (FMA), le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), l'Organisme arabe pour la garantie des investissements et de crédits à l'exportation (OAGICE) et l'Organisme arabe de l'investissement et du développement agricole (OAIDA). Les réunions annuelles communes de ces institutions constitueront aussi "une plateforme unique pour le dialogue et la collaboration entre les ministres arabes des Finances et de l'Economie, les présidents des Conseils d'administration des institutions financières arabes, les Gouverneurs des banques centrales arabes, les représentants du Fonds monétaire international et des banques multilatérales de développement et les experts et spécialistes dans les domaines financier et économique, note le ministère.

ANP

Portes ouvertes sur le Centre d'instruction spécialisée du Transport de M'sila

Des Portes ouvertes sur le Centre d'instruction spécialisée du Transport 551 Chahid Zerouak-Bayazid de M'sila, relevant de la 1è Région militaire, ont été organisées, lundi, à la maison de la culture Guenfoud-Hamlaoui. Le commandant du secteur militaire opérationnel de M'sila, le colonel Chaâbane Madani, a indiqué, lors de l'inauguration de l'événement, que cette manifestation, inscrite dans le cadre du plan de communication du commandement des forces terrestres, vise à présenter les missions de formation de cette structure de formation au double plan théorique et pratique. Il a ajouté que ces Portes ouvertes qui se poursuivront durant trois jours sont destinées à renforcer les liens entre l'institution militaire et le public, et à familiariser ce dernier avec les différents équipements et les installations du centre qui assure une formation de haut niveau dans le domaine de la conduite et du maniement de tous les types de véhicules. De son côté, le commandant du centre, dans une allocution prononcée à l'occasion, a présenté le Centre, son organisation et les spécialités de formation dispensées, avant de souligner le rôle de l'arme du transport en matière de défense nationale. Un film documentaire sur le centre 551 Chahid Zerouak-Bayazid, consacré, notamment, au fonctionnement du simulateur moderne de conduite et aux installations sportives de l'établissement, a également été projeté lors de l'inauguration de ces Portes ouvertes.

COMMERCE INTÉRIEUR

Le ministre préside une réunion de coordination avec les cadres du ministère

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, dimanche à Alger, une réunion de coordination avec les cadres du ministère, consacrée à la présentation du programme de modernisation du secteur du commerce intérieur et de la régulation du marché national dans le cadre de l'application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, le ministre a annoncé "le lancement, à partir de ce mois d'avril, d'une série de rencontres de concertation avec les différents acteurs du marché, notamment les organisations professionnelles, les opérateurs économiques, les commerçants et les associations de protection du consommateur". Ces rencontres visent à "associer tous les partenaires à l'enrichissement des projets de textes législatifs et organisationnels relatifs à la modernisation du secteur, en adéquation avec les mutations socio-économiques", a fait savoir le ministre. Dans ce contexte, M. Zitouni a affirmé que le programme de modernisation qui vise "une gestion rationnelle et transparente des marchés nationaux", repose sur des outils numériques et de contrôle modernes ainsi que des réseaux de distribution organisées, d'autant plus qu'il préserve le pouvoir d'achat du citoyen et encourage l'investissement dans les grands et moyens espaces commerciaux.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخليةوضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 07 افريل 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 07 Avril 2025

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج / كلغ		
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات		
Légumes frais	Pomme de terre	105	119	91	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	97	110	84	الطماطم		
	Oignon sec	69	76	62	البصل الجاف		
	Ail sec	658	734	583	الثوم الجاف		
	Carotte	81	90	71	الجزر		
	Navet	107	119	95	لفت		
	Choux fleur	109	119	99	قرنبيط		
	Choux	97	108	87	الكرنب		
	Courgette	103	116	90	الكوسة		
	Haricot vert	314	340	289	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	107	119	95	الخس		
Fruits frais	Orange	100	130	70	البرتقال	فواكه طازجة	
	Citron	110	135	85	الليمون		
	Pomme locale	515	630	399	التفاح المحلي		
	Datte	528	658	397	التمر		
	Banane	543	561	526	الموز		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1760	1894	1626	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	399	411	388	الدجاج		
	Œufs (Unité)	16	17	14	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	97	102	92	حليب البقر (لتر)		

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	0,00	-0,93	8,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	NC	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 400,00	NC	0,00	-1,50	3,10	7,20	7,50	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 200,00	2200,00	0,00	0,25	-3,10	11,57	5,68	27150	59 730 000,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,71	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-7,37	2,03	-	0	0,00

AGROALIMENTAIRE

Le Salon Djazagro 2025 s'ouvre à Alger

Le Salon professionnel de la production agroalimentaire « Djazagro 2025 » s'est ouvert hier au Palais des Expositions Pins Maritimes (Safex) à Alger. Cette nouvelle édition, qualifiée d'exceptionnelle par les organisateurs, a attiré une grande participation.

Par Sirine R.

En effet, pas moins de 650 exposants de 36 pays vont présenter leurs innovations du 7 au 10 avril courant, représentant sept secteurs d'activité, dont principalement le conditionnement et l'emballage, les matériels et équipements pour le process agroalimentaire, et notamment les matières premières et produits semi-finis. L'événement « s'impose comme le pilier nourricier de toute la chaîne de valeur de la production jusqu'au conditionnement», ont affirmé Nabil BEY-Boumezrag, Directeur Général Promosalons Algérie et Chantal de Lamotte, Directrice du Salon Djazagro, lors d'une conférence de presse. Pour les organisateurs de ce salon, Djazagro demeure plus que jamais le rendez-vous incontournable des professionnels du secteur, dans un marché agroalimentaire algérien en pleine mutation. L'édition de cette année a été marquée par une participation en force de sociétés algériennes, dira Nabil Bey Boumezrag, directeur général de Promosalons Algérie, lors d'une conférence de presse organisée hier en marge de l'inauguration officielle de « DJAZAGRO 2025 », marquée par l'annonce de plusieurs nouveautés.

Véritable vitrine du savoir-faire et de l'excellence de la production agroalimentaire en Algérie, ce salon s'impose comme le pilier nourricier de toute la chaine de valeur, de la production jusqu'au conditionnement. Fidèle à son rôle de catalyseur d'opportunités, Djazagro continue d'évoluer en fusionnant tradition et innovation, tout en renforçant les partenariats stratégiques essentiels au rayonnement de l'industrie agroalimentaire en Algérie et en Afrique du Nord. Cette nouvelle édition sera l'occasion, une fois de plus, de mettre en lumière les avancées les plus marquantes du secteur et d'offrir aux 650 exposants comme aux 23.000 visiteurs attendus un cadre propice aux échanges et au développement commercial. L'édition 2025 de l'événement «accordera une attention particulière à un maillon clé de la filière : l'emballage. Avec l'essor des nouvelles technologies et des préoccupations environnementales croissantes, le conditionnement joue un rôle déterminant dans la transformation et la valorisation des produits agroalimentaires ». Il s'agit « d'un enjeu stratégique dans la chaîne de distribution, y compris à l'international».Aussi, Djazagro «réaffirme son engagement à favoriser les synergies et l'inspiration mutuelle entre tous les acteurs de l'industrie». L'édition 2025 du Salon sera marquée par l'organisation du concours Djaz Innov qui revient pour sa 4e édition, visant à mettre en lumière les innovations les plus prometteuses du secteur agroalimentaire. Le concours célèbre les initiatives les plus audacieuses capables de dynamiser le secteur agroalimentaire algérien.

Au total,18 dossiers, annoncent les organisateurs, ont été présélectionnés et attendent désormais les délibérations finales qui déterminent les lauréats du concours. Aussi, « les solutions les plus remarquables seront récompensés par des médailles d'or, d'argent, de bronze, ainsi qu'un prix Coup de cœur du jury». L'Agora des Experts accueillera une nouvelle fois des spécialistes de renom, prêts à partager leur vision et leur expertise sur les tendances et défis du marché. Nouveauté de cette année, Djazagro lance également l'Espace Formations, un lieu dédié à l'acquisition de compétences et à l'innovation. Cet espace réunira six établissements algériens d'enseignement et de formation continue, offrant aux jeunes, professionnels et entreprises des opportunités uniques pour enrichir leurs savoirs et préparer les compétences de demain dans un environnement dynamique et interactif.

Considéré comme le salon de référence pour l'ensemble des acteurs du secteur agroalimentaire en Algérie et en Afrique du Nord, et ce, depuis plus de 20 ans, Djazagro comprendra, par ailleurs, un programme riche en conférences, démonstrations et networking, a-t-on encore souligné de même source.

NOUVELLE LIGNE AÉRIENNE ALGER-ABUJA

Insuffler un nouvel élan aux relations économiques entre les deux pays

Par R E.

L'ambassadeur d'Algérie au Nigéria, Houcine Mezoued, a affirmé, dimanche à Abuja (Nigéria), que le lancement de la ligne aérienne reliant Alger et Abuja est à même d'insuffler un nouvel élan aux relations bilatérales entre les deux pays, notamment dans les volets économique et humain. M. Mezoued s'est ainsi exprimé lors de l'arrivée de l'avion d'Air Algérie à l'aéroport international d'Abuja à l'occasion du lancement d'une nouvelle ligne reliant Alger et Abuja (Nigéria), en présence du Secrétaire permanent du ministère de l'Aviation et du Développement de l'espace aérien au Nigéria, Abubakar Kana.

Cette démarche intervient dans le cadre de la mise en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mais aussi en "consécration de la dimension africaine de l'Algérie, et pour contribuer au développement des échanges et la liaison aérienne avec les autres pays africains", a précisé M. Mezoued à la presse.

Après avoir souligné que "l'Algérie et le Nigéria sont de grands pays en Afrique", l'ambassadeur a indiqué que l'ouverture de cette ligne constituait un "jalon dans les relations algéro-nigérianes", car elle permettra, a-t-il dit, aux hommes d'affaires des deux pays de se déplacer, d'échanger les visites et d'explorer les opportunités de commerce et d'investissement, et à la communauté algérienne établie au Nigéria et dans les pays voisins, ainsi qu'aux Nigérians de se rendre facilement et en peu de temps en Algérie". De son côté, M. Kana a souligné que la nouvelle ligne constituera "une opportunité importante" pour les hommes d'affaires et les opérateurs économiques des deux pays, et permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération bilatérale dans plusieurs domaines, dont la santé et l'enseignement, tout en relançant le partenariat, se félicitant des relations "historiques" entre l'Algérie et le Nigéria. Faisant part de la "satisfaction" de la partie nigériane quant à l'ouverture de cette nouvelle ligne aérienne, le responsable nigérian a affirmé que celle-ci se veut "une nouvelle étape" dans le processus de construction de "relations plus fortes et meilleures", et une "occasion pour renforcer la relation stratégique entre le Nigéria et l'Algérie". "Les Nigérians, a-t-il dit, aiment voyager, ils voyagent non seulement à l'intérieur de l'Afrique, en Europe ou au Moyen-Orient, mais dans le monde entier. La situation géographique de l'Algérie et sa proximité avec le Nigéria est un grand avantage, vu que le voyage depuis le Nigéria vers l'Europe, ou au Moyen-Orient, sera désormais plus facile". M. Kana a félicité la direction et le personnel d'Air Algérie pour cette initiative, qui contribuera à la réduction des tarifs, avec l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux voyageurs en provenance du Nigéria vers l'Algérie et inversement, et du Nigéria vers d'autres destinations en Europe et au Moyen-Orient. Cette ligne directe sera assurée une fois par semaine avec un départ d'Alger vers Abuja tous les dimanches à 19h30 et une extension vers Douala (Cameroun). Le vol retour d'Abuja vers Alger est programmé chaque vendredi à 03h30 du matin. Le lancement de cette ligne coïncide avec le plan de la compagnie pour la modernisation de la flotte, avec l'acquisition de 16 nouveaux avions et la transformation de l'aéroport d'Alger en un hub régional reliant l'Afrique à l'Europe et au Moyen-Orient.

UNE RENCONTRE ENTRE LE MEDEF ET LE CREA EST PRÉVUE LE 19 MAI PROCHAIN À PARIS

Le renforcement de la coopération algéro-française au menu

Par Réda Hadi

C'est sous un ciel moins assombri dans les relations algéro-françaises que les relations entre le CREA (Conseil du Renouveau Économique Algérien) et le Mouvement des Entreprises de France (Medef) se poursuivent. En effet, selon le ministre des Affaires étrangères français, en visite dans notre pays, le président du Medef recevra son homologue du CREA le 19 mai prochain. Il faut souligner que ces deux hommes se connaissent déjà, puisqu'ils se sont déjà entretenus à Paris en février dernier. Selon donc le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, Jean-Noël Barrot, à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette rencontre se fera dans le cadre des rencontres du Comite mixte algéro-francais.

Selon l'émissaire de l'Elysée, la France souhaite tourner la page des tensions actuelles pour reconstruire un partenariat d'égal à égal, serein et apaisé avec l'Algérie. L'envoyé du Président français précise que la France souhaite retrouver les voies de la coopération avec l'Algérie dans notre intérêt mutuel, toutes les voies de la coopération, dans un souci d'efficacité et de résultats pour nos compatriotes. Avant son envol pour Alger, Barrot a annoncé une «réactivation de l'ensemble des mécanismes de coopération» avec l'Algérie.

«Nous avons décidé de le faire avec sérieux, discrétion et efficacité, en réactivant dès aujourd'hui l'ensemble des mécanismes de coopération dans tous les secteurs. Nous revenons à la normale et pour reprendre les mots du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le rideau se lève», a-t-il souligné.

Après plus de huit mois d'une crise quasi inédite, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a pu s'entretenir dimanche 6 avril à Alger avec son homologue algérien, Ahmed Attaf, et le président algérien, Abdelmajid Tebboune. Au terme de ces « échanges approfondis, francs et constructifs » qui ont duré plusieurs heures, le ministre a annoncé « la réactivation imminente de tous les mécanismes de coopération » entre la France et l'Algérie, sur le plan sécuritaire, migratoire, judiciaire et des relations économiques.

C'est un « lever de rideau » sur une nouvelle phase de la relation entre la France et l'Algérie qui a été acté ce dimanche 6 avril à Alger.

Lors de son échange de plus de 2h30 avec le président algérien, Jean-Noël Barrot a pu « décliner les principes » déjà évoqués par les présidents Emmanuel Macron et Abdelmajid Tebboune lors de leur échange téléphonique. Jean-Noël Barrot s'est exprimé brièvement à sa sortie du Palais d'El Mouradia.

« J'ai tenu à honorer cette invitation dans les plus brefs délais, moins d'une semaine après l'appel téléphonique entre les présidents Macron et Tebboune et leur communiqué conjoint. Nous avons vécu ces derniers mois une période de tension inédite qui ne sert pas les intérêts des Algériens, ni ceux des Français », a déclaré le ministre français des Affaires étrangères.

Avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et le ministre Ahmed Attaf, «nous avons mis sur la table, avec franchise, l'ensemble des sujets qui nous ont préoccupés ces derniers mois afin de décliner les principes posés par les deux Présidents lors de leur entretien du 31 mars et de retrouver la dynamique et l'ambition fixées par les deux chefs d'Etat dans la déclaration d'Alger de 2022», a-t-il ajouté.

BÉNI-ABBÈS/LUTTE ANTIACRIDIENNE

Plus de 1.000 hectares traités à Oued Daoura et Boutibiga

Une superficie de plus de 1.000 hectares a été traitée à travers les zones d'Oued Daoura et Boutbiga, dans la wilaya de Béni-Abbès, par les équipes spécialisées dans la lutte antiacridienne, et la situation est actuellement "sous contrôle", a-t-on appris lundi auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA). Dotés de véhicules équipés de pulvérisateurs d'insecticides, ces équipes, mises en place dans le cadre du dispositif mobile de lutte contre cet insecte ravageur, ont pu traiter plus de 1.000 ha dans les zones précitées, situées dans la région frontalière de Tabelbella, permettant ainsi de stopper l'avancée des essaims de criquets pèlerins et leur propagation à d'autres zones de la wilaya, a indiqué, à l'APS, le DSA, Tewfik Laoufi. La situation est actuellement "sous contrôle", a-t-il assuré, et ce, grâce aux interventions rapides des équipes de lutte antiacridienne, déployées dès l'apparition, en mars dernier, des premiers essaims de criquets dans les zones précitées, dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre ce fléau. Dans la wilaya de Béni-Abbès, un important dispositif mobile de lutte a été activé par la station d'Abadla de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), avec la contribution des services de la DSA, de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale, de plusieurs secteurs d'activités, des différents services de sécurité et de la Protection civile, a ajouté M. Laoufi. Ce dispositif est toujours activé pour parer à toute éventualité d'apparition d'essaims de criquets dans la région, a-t-il signalé.

TIZI-OUZOU

Le salon de l'élevage et des productions laitières reporté d'une semaine

Le premier Salon de l'élevage et des productions laitières prévu initialement entre le 29 avril et le 3 mai prochain à la gare routière de Boukhalfa, entrée ouest de Tizi-Ouzou, a été reporté d'une semaine et se tiendra finalement du 6 au 10 mai, ont annoncé dimanche les organisateurs.

"Initialement prévu le 29 avril pour s'achever le 3 mai, le premier Salon de l'élevage et des productions laitières se tiendra finalement entre les 6 et 10 mai, toujours à la gare routière de Boukhalfa", a-t-on appris auprès de la Chambre d'agriculture de la wilaya (CAW), qui a expliqué ce changement de date par des "raisons organisationnelles". Selon la même source, cette modification de date a été décidée "en raison du cirque Amar qui fera escale au même endroit devant abriter le Salon", a-t-on précisé. Le cirque Amar a, en effet, informé qu'il sera accueilli dans la ville de Tizi-Ouzou du 8 au 19 avril courant et installera ses "roulottes" et chapiteaux à la gare routière de Boukhalfa pour y présenter ses spectacles. Aussi, poursuit-on, il a été décidé de décaler d'une semaine cet événement dédié à l'élevage et aux productions laitières "afin d'assurer les meilleures conditions de déroulement pour les exposants et les visiteurs", en raison de sa nature, qui nécessite un certain temps au préalable pour la préparation du site d'exposition. Hormis la date du déroulement du Salon, les autres modalités concernant la prochaine manifestation agricole restent sans changement, a annoncé la chambre, insistant que la clôture des inscriptions pour participer au Salon est fixée au 17 du mois courant. Placé sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et sous l'égide du wali de Tizi-Ouzou, le Salon de l'élevage et des productions laitières s'inscrit dans une dynamique nationale de valorisation de la filière lait et du savoir-faire des éleveurs, tout en constituant une opportunité pour rassembler l'ensemble des acteurs de ce secteur stratégique, rappelle-t-on. Les organisateurs visent à atteindre plusieurs objectifs dont la promotion de la filière lait en offrant une vitrine pour les initiatives, les innovations et les succès enregistrés dans le domaine de l'élevage et de la transformation laitière. Ils visent également à encourager l'autosuffisance alimentaire en exposant des solutions adaptées et des technologies modernes pouvant contribuer à renforcer la production locale et ainsi limiter les importations des produits laitiers.

Il est aussi attendu à travers cette initiative de soutenir le développement des zones rurales en mettant en lumière le rôle clé de l'élevage dans l'économie locale, tout en insistant sur les opportunités de création d'emplois et de développement durable.

TIMIMOUN

Une quarantaine d'apprentis bénéficient de stages au complexe gazier de Tinerkouk

Une quarantaine d'apprentis ont effectué des stages pratiques au niveau du complexe gazier de la daïra de Tinerkouk (Nord de Timimoun), au cours de l'année professionnelle 2024-2025, a-t-on appris dimanche des responsables locaux du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Ces stages, couvrant diverses spécialités, dont l'électro-mécanique, l'électricité industrielle, l'hôtellerie et la gestion des déchets dangereux, ont pour objectif de renforcer les compétences techniques des apprentis, a expliqué la directrice du Centre de formation et d'apprentissage (CFPA) de Tinerkouk, Houria Bouchrit. La formation par apprentissage permet de fournir une main d'œuvre qualifiée, adaptée aux besoins du marché du travail local, notamment au profit des compagnies opérant dans la région, a-t-elle souligné. Mme Bouchrit a également fait savoir que sept de ces apprentis ont déjà décroché des postes d'emploi permanents précisant que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle, qui vise à accompagner les diplômés du secteur et à favoriser leur insertion professionnelle. La formation par apprentissage constitue l'un des meilleurs dispositifs pour intégrer les jeunes au marché du travail, en leur offrant une expérience sur le terrain, tout en améliorant la performance des entreprises concernées, a-t-on indiqué.

ILLIZI

Plus de 200 logements raccordés au réseau électrique à travers la wilaya

Plus de 200 logements nouvellement réalisés ont été raccordés au réseau électrique à travers les communes de la wilaya d'Illizi, a rapporté lundi la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution). Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme 2025, a ciblé 100 logements dans la commune d'Illizi, les communes de Debdeb (20), In Amenas (24) et Bordj Omar Driss (66 logements), en plus de l'installation de quatre (4) nouveaux transformateurs électriques, avec un réseau long du 6 km, a-t-on détaillé. Des travaux de réhabilitation du réseau électrique ont été également achevés sur une longueur de 4,55 km à travers le territoire de la wilaya, ciblant notamment les anciens réseaux qui ont été réhabilités à travers plusieurs régions, dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service, selon la même source. Un projet de raccordement de 500 logements au réseau électrique est en cours de réalisation dans la commune d'In Amenas, dont les travaux enregistrent un avancement estimé à 65 %. La même collectivité a également bénéficié de 500 branchements électriques, de 2,40 km de réseau de distribution moyenne tension (MT), et de 10 km de réseau basse tension (BT), outre l'installation de 10 transformateurs électriques, a-t-on fait savoir.

CONSTANTINE

Lancement d'un nouveau programme de raccordement de près de 1.900 foyers en électricité et gaz naturel

Un nouveau programme portant raccordement de 1899 foyers aux réseaux d'électricité et de gaz naturel en zones urbaines, suburbaines et rurales, réparties sur 9 communes de la wilaya de Constantine, a été lancé au titre de l'exercice 2025, a appris l'APS lundi auprès de la direction de l'énergie et des mines (DEM).

Ce programme consiste en la réalisation de 34 opérations, dont 22 concernant l'alimentation en énergie électrique de pas moins de 1.502 habitations à travers l'installation d'un réseau de plus de 30 km de lignes de basse et moyenne tensions, a indiqué le chargé de la gestion du service électricité et gaz de cette direction,Tarek Gamouh.

Le reste, a-t-il ajouté, concerne 12 autres opérations liées à l'approvisionnement en gaz naturel de 397 foyers, soulignant que ces projets portent sur la réalisation de plus de 13 km de réseaux gaziers, visant la généralisation de l'alimentation en cette énergie propre, notamment dans des zones rurales éparses et dans des sites d'extensions urbaines. L'ensemble de ces projets (34) ont mobilisé un budget d'investissement dépassant 370 millions DA, a précisé le même responsable, relevant que les mechtas de Sidi Khemis et d'Ain Hamra, dans la commune de Beni H'midène, Ayoune Saâd, Sidi Arab et Retba supérieur, dans la commune de Didouche Mourad, en plus des zones rurales Zehana, Bir El Krates et Kariet Loufi, dans la commune d'Ain Abid, figurent parmi les localités inscrites au programme. Plus de 2.900 foyers répartis sur différentes communes de la wilaya de Constantine avaient bénéficiés des bienfaits de ces deux énergies, l'année précédente (2024), a-t-on rappelé de même source, signalant que les taux de couverture en électricité et gaz naturel ont atteint respectivement 99 et 95 % à l'échelle locale.

Le marché pétrolier et l'OPEP+ face à une nouvelle ère énergétique et aux incertitudes géopolitiques d'un nouveau monde ?

2e partie

Le prix du baril de pétrole est en train de faire face à une période d'incertitude jamais connue à ce jour pour ce qui est de son évolution à court et même à long terme. Il a d'abord atteint son plus bas niveau autour de 70 dollars depuis plusieurs semaines, puis dégringolé autour de 65 dollars, en moins de 48 heures après l'annonce des nouvelles taxes douanières par le président Trump, soit pratiquement 25 dollars de moins que son niveau de 2024.

Par A. Attar (*)

Un autre défi est en train de se mettre en travers de cette course aux énergies renouvelables, à savoir le impacts de l'intermittence et de la nécessité du stockage par son cout élevé, qui nécessitent la mise en place d'une flexibilité sans faille, laquelle dépendra d'un nécessaire équilibre entre les réseaux de transport et de distribution qui sont souvent loin de répondre aux besoins actuels y compris dans les pays les plus avancés. La seule solution pour le moment passe par l'urgence d'investissements colossaux qui vont entrainer soit une augmentation du prix de l'électricité, soit des politiques de subventions insupportables.

Les choix étant difficiles, les politiques de transition énergétique sont maintenues dans la plupart des pays, surtout en Europe, mais à un rythme moins accéléré, et parfois remises en cause, y compris en introduisant maintenant le recours à l'hydrogène vert, car la consommation énergétique continue de croitre aussi à un rythme soutenu qui était de 1,3% sur la décennie 2010-2019, et de 2,3% en 2023 par rapport à 2022 (source Enerdata).

Ce rythme est essentiellement soutenu par la Chine qui produit et consomme deux fois plus d'électricité que les USA, 4 fois plus que l'UE, et 6 fois plus que l'Inde. Elle a installé autant de capacité renouvelable en 2023 que le monde entier en 2022.

On constate ainsi que les différentes sources d'énergie renouvelable font face à de plus en plus d'incertitudes, surtout en ce qui concerne leur introduction dans les systèmes énergétiques en place. Cela fait craindre non pas une situation de pénurie puisque les capacités de production installées actuellement et surtout prévues (conventionnelles et renouvelables) sont largement excédentaires, mais une crainte liée à la flexibilité des différentes capacités, et au prix final à payer par le consommateur, à moins d'une subvention que les états devront supporter à long terme.

Nous avons affaire dans ce cas à une sorte d'incertitude sur la capacité des productions renouvelables à répondre sans faille aux besoins énergétiques, ce qui entraine la poursuite du recours aux sources d'énergie conventionnelle (fossiles).

La transition énergétique face à de nouvelles capacités de production de pétrole et de gaz naturel

Les pays du G20 représentent 80 % de la consommation énergétique mondiale, et leur consommation de pétrole a augmenté d'environ 1% par an sur la décennie 2010-2019. Celle de la Chine, l'Inde et les pays non-OCDE a augmenté respectivement d'environ 4,5%, 4,5%, et 3% sur la même période. Les seuls pays qui ont vu cette consommation se réduire sur la même période sont le Japon avec -2% et l'UE avec -1%.

Il semble donc peu probable que la demande de pétrole ou de gaz naturel puisse baisser de façon importante au cours de la prochaine décennie. On le constate particulièrement en Asie, où, malgré les efforts en matière de baisse du recours au charbon (-1% par an en Chine) et d'énormes investissements dans les ENR, la demande en pétrole et en gaz naturel continue de croitre, même si elle est plus lente que celle survenue juste après la pandémie de 2020. Cela correspond en quelque sorte à une incertitude qui ne permet pas d'envisager pour le moment une chute brutale et importante du marché pétrolier au cours de la prochaine décennie.

Mais la déclaration la plus énigmatique est celle de Fatih birol, président de l'AIE, au cours du récent CERAWeek qui s'est tenu en Mars aux USA, affirmant : « que le monde avait besoin d'investissements en amont dans les gisements pétroliers et gaziers existants pour assurer la sécurité énergétique mondiale », alors qu'il avait déclaré il y a juste quelques années qu'il fallait cesser d'explorer ou de produire de nouvelles réserves d'hydrocarbures à compter de 2021 « car nous n'en aurons plus besoin d'ici 2030 ».

Au cours de la même conférence, le président d'Aramco, Amin Hassan Nasser, a déclaré que la poursuite de la stratégie actuelle vers un nouveau modèle énergétique s'est avérée être un échec et a « soutenu que l'énergie traditionnelle joue encore un rôle crucial, représentant plus de 80 % de l'énergie aux États-Unis et 90 % en Chine, et que les nouvelles sources d'énergie devraient compléter plutôt que remplacer ces dernières ».

D'autres rapports et analyses citent la même tendance, dont celui de Raymond James qui cite que l'offre excédentaire pourrait atteindre son niveau le plus élevé jamais enregistré depuis 10 ans, c'est-à-dire 3 millions de barils/jour en 2025, alors que l'OPEP ne prévoit qu'une augmentation de la demande de 1,4 millions de barils/jours.

Pour ne citer que l'exemple de la Guyane : son offshore produit actuellement 660.000 barils par jour de pétrole et il est prévu atteindre 1,7 million de barils par jour à l'horizon 2030. Les nouveaux gisements découverts et en cours de développement sur la côte Ouest de l'Afrique devraient aussi produire autant sinon plus, en gaz naturel et en pétrole.

Il y a par conséquent une certitude, à savoir que l'offre va être largement supérieure à la demande, et connaitra une croissance plus importante que celle de la demande pour d'autres raisons, liées aux stratégies de la plupart des grandes compagnies pétrolières qui sont en train de « tourner le dos aux énergies renouvelables » ou au moins de réduire leurs programmes dans ce domaine, au profit d'une augmentation des investissements dans les hydrocarbures. Une sorte de retour sur le cœur de leur métier, pour au moins deux autres décennies, étant convaincues que le « pic pétrolier qu'il soit celui de la production ou de la demande, n'est pas pour demain ».

Exxon et Chevron prévoient toutes les deux d'accroitre leurs investissements dans les hydrocarbures, et d'augmenter ainsi leurs productions de pétrole au cours des 5 prochaines années, à raison de 18% pour Exxon, tandis que Chevron prévoit d'augmenter considérablement sa production à partir du gisement de Tengiz au Kazakhstan (+ 260.000 de barils par jour), et autant à partir de la Guyane.

De son côté, le président de BP, Murray Auchincloss a déclaré dès le mois de Février 2025 « que notre optimisme quant à une transition rapide était déplacé et que nous sommes allés trop loin, trop vite » alors que « le pétrole et le gaz seront nécessaires pendant des décennies ». BP a ainsi annoncé une augmentation de ses dépenses dans les hydrocarbures de 25% par an, en investissant 10 milliards de dollars par an, à travers « une stratégie de réinitialisation axée sur la croissance de l'amont », une augmentation de sa production de 2,3 à 2,5 million de barils équivalent pétrole par jour à l'horizon 2030, ainsi qu'une réduction des investissements dans les activités liées à la transition énergétique.

Shell prévoit d'investir entre 20 à 22 milliards de dollars par an sur la période de 2025 à 2028, et augmenter sa production à raison de 1 pour cent par an jusqu'en 2030. Elle compte aussi mettre sur le marché 1 million de barils de pétrole par jour au cours des cinq prochaines années, mais elle compte par contre limiter son activité dans le secteur des énergies renouvelable à travers « une approche mesurée avec un capital employé qui ne dépassera pas les 10% ».

TotalEnergies est l'une des rares compagnies à adopter une diversification de sa stratégie énergétique en s'impliquant fortement dans les énergies renouvelables et la production d'électricité bas carbone, mais tout en demeurant centrée sur son cœur de métier que sont les hydrocarbures, puisqu'elle prévoit par exemple un investissement de 10 milliards d'euros au niveau des gisements découverts au Suriname.

Toutes ces données et paramètres, laissent ainsi prévoir une augmentation de l'offre plus importante que la demande à partir de 2025, grâce à l'accroissement des investissements en exploration sur de nouvelles zones, particulièrement en offshore, et une nouvelle orientation des stratégies énergétiques des grandes compagnies pétrolières telles que BP, Shell et Exxon, qui remettent en cause de plus en plus leurs programmes en matière d'énergies renouvelables.

Les impacts de la « nouvelle Amérique de Trump »

L'énergie est en ce moment le levier géopolitique soutenu et utilisé par Trump pour assurer la domination des USA à travers des pressions tous azimuts, en passant par la création du « conseil de la dominance énergétique ». Son objectif vise à augmenter au maximum la production US aussi bien en gaz qu'en pétrole avec pas moins de 3 millions de barils par jour. Pendant sa campagne électorale, il avait cité l'objectif d'un prix de l'essence à 2 dollars, correspondant à un baril à 20 dollars ! En réalité de quoi mettre un terme à toutes les productions à partir du schiste, alors que la plupart des analystes estiment que son seuil de rentabilité devrait être au moins de 45 à 50 dollars, même si à ce niveau il n'y aurait plus de nouveaux programmes d'exploration et de développement de nouvelles réserves.

C'est sur cette base qu'il va falloir analyser la situation et l'avenir du marché pétrolier, parceque la plupart des analystes pensent que les effets des décisions de Trump demeurent incertains, même si les récentes barrières douanières mises en place ont déjà poussé en moins de 48 heures, le marché pétrolier vers une chute vertigineuse. Est-ce que cela va s'installer sur le court et moyen terme ou entrainer une simple mais importante volatilité en lien avec les bouleversements économiques et financiers dans tous les secteurs à travers le monde ? Est-ce que la résistance apparente de l'OPEP+ qui a décidé de poursuivre sa politique de production tout en ménageant aussi bien Trump que ses membres suffira pour éviter une chute du baril et à quel niveau ?

Les USA sont incontestablement les premiers producteurs d'hydrocarbures, pétrole et gaz, avec environ 30 millions de baril équivalent pétrole par jour actuellement, c'est-à-dire plus que l'Arabie Saoudite et la Russie réunies.

(A suivre)

(*) Expert en énergie, ancien ministre de l'énergie
Source : Energymagazinedz.com, le 5 avril 2025

TUNISIE

La politique américaine pourrait engendrer des opportunités pour la Tunisie

La réélection de Donald Trump en 2024, avec la poursuite de la doctrine « America First », pourrait avoir des répercussions significatives sur l'économie mondiale, notamment en raison de son approche protectionniste, de ses réformes fiscales et de sa stratégie monétaire agressive.
Pour la Tunisie, ces politiques pourraient engendrer à la fois des défis et des opportunités, selon une nouvelle note de l'IACE.

Avantages immédiats

On indique, à ce titre, que la production pétrolière américaine a atteint un niveau record en 2024, avec 13,2 millions de barils par jour, grâce à l'assouplissement des réglementations environnementales et à l'augmentation des investissements dans l'exploitation des gisements non conventionnels. Cette surproduction, combinée à une politique énergétique axée sur l'indépendance des États- Unis, exerce une pression à la baisse sur les prix du pétrole, qui pourraient se stabiliser autour de 70 USD le baril.
Pour la Tunisie, un tel scénario présente des avantages immédiats, notamment une réduction de la facture énergétique du pays, qui dépend fortement des importations pour couvrir ses besoins en hydrocarbures. Une baisse du prix du pétrole permettrait de contenir les coûts des carburants et de l'électricité, limitant ainsi les tensions inflationnistes et allégeant la pression sur le budget de l'État.
Également et en parallèle avec la réduction de l'aide directe américaine, l'administration Trump encourage un modèle alternatif basé sur l'investissement privé à travers des initiatives comme « Prosper Africa ». Ce programme vise à stimuler les échanges commerciaux et les investissements américains en Afrique en offrant des incitations aux entreprises souhaitant s'implanter sur le continent.

Opportunités et perspectives

D'après l'IACE et bien que la Tunisie ne figure pas parmi les pays prioritaires du programme, elle pourrait bénéficier indirectement de cette dynamique en renforçant ses relations commerciales avec les États-Unis et en attirant des investisseurs intéressés par les opportunités qu'offre l'économie tunisienne, notamment dans les secteurs de la technologie, des énergies renouvelables et de l'industrie manufacturière.
Face aux tensions économiques mondiales et aux évolutions de la politique américaine, l'institut souligne que la Tunisie doit adopter une approche proactive en diversifiant ses partenaires commerciaux alors que le renforcement de la production locale est essentiel pour réduire la dépendance aux importations et stabiliser l'économie intérieure.

ARABIE SAOUDITE

De nouvelles lois simplifient l'enregistrement des entreprises saoudiennes

L'Arabie saoudite s'apprête à introduire des changements importants dans son système d'enregistrement des entreprises lorsque la nouvelle loi sur le registre du commerce et la loi sur les noms commerciaux entreront en vigueur le 3 avril.

Abdulrahman Al-Hussein, porte-parole officiel du ministère du Commerce, a souligné que l'un des changements majeurs comprend l'abolition des registres subsidiaires, rendant suffisant un registre commercial unique, a rapporté l'agence de presse saoudienne.
Les lois, annoncées en septembre, suppriment également l'obligation de spécifier la ville d'enregistrement, ce qui signifie qu'un seul enregistrement commercial sera valable dans toutes les régions du Royaume, a ajouté M. Al-Hussein.
Ces changements interviennent alors que l'Arabie saoudite a connu une augmentation de 60 % des enregistrements commerciaux en 2024, avec 521 969 délivrés par rapport à l'année précédente, selon le ministère du Commerce.
Ces mesures s'inscrivent également dans le cadre des efforts de diversification économique du Royaume, qui visent à réduire la dépendance au pétrole et à augmenter la contribution du secteur privé au produit intérieur brut, celle-ci devant passer de 40 % à 65 % d'ici 2030.
M. Al-Hussein a déclaré que la loi sur le registre du commerce « annule la date d'expiration du registre du commerce et n'exige qu'une confirmation annuelle des données ».
Il a souligné que le numéro d'enregistrement commercial servira désormais de numéro unifié de l'établissement, commençant par « 7 ».
Les registres subsidiaires existants disposeront d'un délai de grâce de cinq ans pour se conformer à la nouvelle réglementation.
En outre, la nouvelle loi sur les noms commerciaux autorise désormais la réservation et l'enregistrement de noms commerciaux en anglais, y compris les lettres et les chiffres, contrairement à la règle précédente qui n'autorisait que les noms arabes sans caractères ou chiffres étrangers.
Cette modification permet également de gérer séparément les noms commerciaux de l'établissement, ce qui permet de transférer la propriété. Elle empêche l'enregistrement de noms identiques ou similaires pour différentes entreprises, quelles que soient leurs activités.
M. Al-Hussein a ajouté que cette loi comprend des dispositions permettant de réserver les noms de famille comme noms commerciaux et fixe des normes pour les noms interdits ou trompeurs.
Le cabinet saoudien a approuvé ces changements le 17 septembre, le gouvernement souhaitant rationaliser les opérations commerciales et améliorer l'environnement de travail dans son ensemble.
Dans un message publié sur son compte X, le ministre du commerce, Majid bin Abdullah Al-Qasabi, a souligné que ces changements permettraient de rationaliser les procédures de réservation et d'enregistrement des noms commerciaux, protégeant et renforçant ainsi leur valeur, conformément aux avancées économiques et technologiques décrites dans la Vision 2030.

ÉGYPTE

Le FMI décaisse 1,2 milliard de dollars pour

L'Égypte a reçu cette semaine 1,2 milliard de dollars de la part du Fonds monétaire international.Ces fonds décaissés dans le cadre du quatrième versement de l'accord du programme de financement élargi - EFF.
C'est un communiqué officiel du gouvernement égyptien qui a fait l'annonce. Le document indique que le Premier ministre Mostafa Madbouly avait rencontré plus tôt Mohamed Maait, membre du directoire du FMI et de la Banque mondiale.
Il était question de faire le point sur le programme de réformes économiques du pays.
Les discussions ont également porté sur les prochaines étapes de la cinquième revue du programme de réformes économiques, qui devrait avoir lieu au cours de la période à venir. Il a également abordé l'approbation par les directeurs généraux de l'IMF du programme d'Égypte avec le Fonds pour la durabilité et la résilience, qui fournira un financement à long terme à caractère concessionnel de 1,3 milliard de dollars.
Les participants ont également échangé sur la situation économique mondiale et régionale actuelle. Les deux dirigeants ont également discuté de l'évolution de la situation économique internationale et de son potentiel impact sur les systèmes de commerce et les taux de croissance.
Par ailleurs, la réunion a envisagé les prochains sommets de l'FMI qui se tiendront à la fin du mois, et qui aborderont ces questions plus en profondeur.

MAURITANIE

Lancement des services numériques de l'Agence de Promotion des Investissements

Le ministre de l'Economie et des Finances, M. Sid Ahmed Bouh, et le ministre de la Transformation numérique et de la Modernisation de l'Administration, M. Ahmed Salem Bedda, ont supervisé, vendredi à Nouakchott, le lancement des services numériques de l'Agence pour la Promotion des Investissements en Mauritanie (APIM).
Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de modernisation de l'administration publique adoptée par la Mauritanie pour simplifier les procédures administratives, améliorer la disponibilité des services publics aux citoyens et stimuler un environnement plus attractif pour l'investissement.
Elle permettra aux investisseurs et aux entrepreneurs d'établir leurs sociétés en Mauritanie et de soumettre des demandes d'accréditation conformément au Code des investissements à travers le portail « Mes services », disponible sur l'App Store et le Play Store, et l'accès à ce portail est sécurisé par la vérification obligatoire de l'identité de l'utilisateur à travers l'application « Mon Identité ».
L'initiative actuelle comprend deux services principaux :
– Créer des entreprises via le portail, obtenir un registre du commerce, une immatriculation fiscale et s'affilier à la Caisse nationale de sécurité sociale en une seule procédure simplifiée.
– Demander une accréditation au titre de la loi sur l'investissement via le portail, ce qui permet aux projets éligibles de bénéficier d'avantages fiscaux et douaniers dans un cadre transparent, sûr et clair.
Dans un discours prononcé à cette occasion, le ministre de l'Economie et des Finances a indiqué que le lancement officiel des services numériques de l'Agence pour la Promotion des Investissements en Mauritanie représente une étape importante dans la concrétisation de la vision du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui place la modernisation de l'administration, la diversification de l'économie et l'attraction des investissements directs étrangers au cœur de sa stratégie pour une Mauritanie prospère et inclusive. Il a déclaré que la numérisation des services de l'Agence, tels que la création d'entreprises, l'octroi de licences et d'autres services à guichet unique, n'est pas seulement une mise à jour technique, mais une étape importante pour l'économie, garantissant la transparence et un accès facile aux services, en particulier pour nos investisseurs locaux et internationaux.
Les chiffres révélés par l'agence montrent une croissance positive avec 4 116 entreprises créées en 2024, a-t-il déclaré, ajoutant que la transformation numérique permettra de raccourcir les délais, de simplifier les procédures et de renforcer la confiance des investisseurs, tout en luttant contre les complexités administratives qui continuent d'entraver la compétitivité. Les énergies renouvelables, l'agro-industrie, la pêche, le tourisme et le secteur numérique sont des priorités stratégiques, a-t-il dit, notant que pour y parvenir, l'accès aux services financiers et administratifs, en particulier pour les PME et les startups, doit être facilité par des plateformes numériques disponibles 24 heures sur 24. Pour sa part, la directrice générale de l'Agence de promotion des investissements, Mme AïssataLam, a indiqué que la numérisation de ces services traduit la volonté d'améliorer l'expérience de l'investisseur et d'offrir un environnement propice aux initiatives privées, basé sur la transparence, l'efficacité et la confiance, notant que cette étape constitue également un jalon dans l'engagement de renforcer l'implication de la communauté mauritanienne dans cette dynamique.

TEXTILE

Les exportations malgaches vers les États-Unis désormais taxées à 47 %

Madagascar s'est imposé ces dernières années comme l'un des principaux fournisseurs africains de vêtements sur le marché américain, porté par une industrie textile en croissance et un accès préférentiel via l'AGOA. Les nouveaux droits de douane des USA soulèvent des questions sur l'avenir de ces exportations.

Les États-Unis ont décidé d'imposer de nouveaux droits de douane allant jusqu'à 50 % sur les importations en provenance de plusieurs pays africains. Madagascar, deuxième fournisseur textile d'Afrique subsaharienne vers le marché américain, est concerné par un taux de 47 %, l'un des plus élevés annoncés.

Selon les explications données par le président américain Donald Trump, la mesure s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle politique tarifaire qualifiée de « réciproque ». Le texte fixe un droit de douane minimum de 10 % sur toutes les marchandises importées, avec des surtaxes spécifiques à l'encontre de certains pays jugés responsables de déséquilibres commerciaux.

Le décret justifie cette mesure par l'existence de « barrières tarifaires et non tarifaires » que certains partenaires appliqueraient aux exportations américaines. Un tableau présenté lors d'une conférence de presse de Donald Trump évoque un taux de 93 % de barrière tarifaire pour Madagascar, un chiffre dont la méthodologie n'a pas été détaillée.

Selon les données publiées sur le site de l'Ambassade des États-Unis à Madagascar, le total des échanges de biens entre les deux pays a atteint 786,6 millions dollars en 2024. Les exportations américaines vers Madagascar ont représenté 53,4 millions dollars, en baisse de 13,2 % par rapport à 2023. Les importations américaines en provenance de Madagascar, elles, ont progressé de 1,7 % pour atteindre 733,2 millions dollars. Les principales exportations de Madagascar vers les États-Unis concernent l'habillement, la vanille, ainsi que plusieurs ressources minières. Selon un rapport de la Commission américaine du commerce international (USITC), le pays a exporté pour 406 millions de dollars de vêtements vers les États-Unis en 2022, principalement dans le cadre du régime préférentiel AGOA. Ce volume plaçait Madagascar au deuxième rang des fournisseurs de textile d'Afrique subsaharienne pour le marché américain, après le Kenya.

Le textile représente environ 19,4 % du PIB malgache et 7 % des investissements directs étrangers, selon l'Organisation internationale du travail. La filière emploie plus de 400 000 personnes, principalement dans les zones franches industrielles situées autour d'Antananarivo et d'Antsirabe.

À ce stade, aucune réaction officielle n'a encore été publiée par les autorités malgaches. Les principaux acteurs économiques concernés n'ont pas non plus exprimé publiquement leur position sur ces nouvelles taxes.

Des incertitudes subsistent quant à l'articulation entre ce décret présidentiel et les dispositions de l'AfricanGrowth and OpportunityAct (AGOA), qui prévoit une exonération de droits de douane sur plusieurs catégories de produits africains, notamment les vêtements, les produits agricoles et certaines marchandises manufacturées.

Les nouveaux tarifs annoncés par l'administration Trump s'appliqueront-ils aux articles couverts par l'AGOA ?

Si oui, cela marquerait un recul majeur de ce régime préférentiel, avec des conséquences directes sur les exportateurs malgaches. L'évolution de la situation dans les prochains jours devrait permettre d'éclaircir ces points, alors que la nouvelle mesure entre en vigueur à partir du mercredi 9 avril 2025.

AVEC UN FINANCEMENT PUBLIC DE 3 MILLIONS $

GOGO Electric accélère ses activités en Ouganda

En Ouganda, GOGO Electric aligne désormais partenaires publics et privés pour produire, assembler et déployer à grande échelle des solutions de mobilité électrique. GOGO Electric a annoncé avoir sécurisé un investissement en fonds propres de 3 millions USD auprès de Uganda Development Bank Ltd (UDB). L'opération officialisée le vendredi 4 avril, vise à renforcer la fabrication locale de véhicules électriques dans le pays.

Si les détails du montage financier n'ont pas été précisés dans le communiqué de la société, elle affirme que ce soutien lui permettra d'élargir sa capacité d'assemblage et de production, de développer la recherche et de créer des emplois qualifiés. Il s'inscrit dans l'objectif de l'UDB de promouvoir l'industrialisation durable en Ouganda.

Fondée en 2017, GOGO Electric, anciennement Bodawerk, couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'e-mobilité. En mai 2024, elle avait obtenu un financement de 1,6 million USD du fonds européen ElectriFI pour accélérer l'assemblage de batteries et la distribution de motos électriques. L'entreprise met également en place la première usine semi-automatisée de batteries lithium-ion d'Afrique, avec une capacité potentielle de 60 000 unités par an.

Avec l'appui désormais combiné d'investisseurs étrangers et d'un acteur public national, GOGO Electric s'impose comme un modèle d'industrialisation verte en Afrique. Si ce pari réussit, il pourrait ouvrir la voie à des stratégies similaires dans d'autres pays du continent.

CRYPTOMONNAIES

L'adoption des paiements par les commerçants africains a crû de 45% en 2024

En Afrique comme ailleurs, les commerçants reconnaissent non seulement les bénéfices transactionnels immédiats des paiements en cryptomonnaies comme la hausse du chiffre d'affaires, mais aussi les avantages stratégiques liés à l'accumulation des crypto-actifs.

Le nombre de commerçants africains acceptant les paiements en cryptomonnaies est passé de 528 en 2023 à 768 en 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 45,45% d'une année à l'autre, selon un rapport publié le mercredi 19 mars par NFTEvening, un fournisseur de données spécialisé dans les crypto-actifs et le Web3.

L'Afrique se classe ainsi au 3e rang mondial en termes de rythme de croissance de l'adoption des paiements en crypto-actifs dans les commerces en 2024 derrière l'Asie (+73,16%) et l'Europe (+55,62). Le continent devance cependant les Amériques (+43,22%) et l'Océanie (11,66%).

A l'échelle africaine, l'Afrique du Sud tient le haut du pavé avec 584 commerces qui ont intégré le bitcoin (BTC), l'ethereum (ETH) et autres à leur palette de moyens de paiement. Le pays le plus industrialisé du continent est d'ailleurs le seul africain dans le Top 10 mondial des pays où l'adoption des paiements en crypto-actifs est la plus élevée. Il occupe le 6e rang mondial derrière le Brésil, les Etats-Unis, le Salvador, l'Italie et la République tchèque.

Le Kenya occupe le deuxième rang en Afrique avec 64 commerçants, devant la Tanzanie (30 commerçants), l'Ouganda (17) et le Ghana (9).

Le rapport, qui se base sur les données de la plateforme « BTCMap.org » et une enquête menée auprès de 1009 commerçants entre le 28 février et le 7 mars 2025 pour cartographier l'adoption des paiements en cryptomonnaies à travers le monde, révèle que c'est que les 240 nouveaux commerçants ayant accepté les paiements en monnaies numériques durant l'année écoulée opèrent essentiellement dans cinq pays : l'Afrique du Sud (+115 nouveaux commerçants), le Kenya (+61), la Tanzanie (+21), la Zambie (+6) et l'Ouganda (+5).

A l'échelle mondiale, le nombre de commerçants a enregistré une hausse de 50% en 2024 pour s'établir à 12 834. L'Europe reste la région la plus « crypto-payment-friendly » avec 5677 commerçants, suivie des Amériques (5362 commerçants), de l'Asie (845), de l'Afrique (768) et de l'Océanie (182).

CÔTE D'IVOIRE

50 millions $ en soutien à la campagne 2025 de coton et d'anacarde

En Côte d'Ivoire, l'anacarde et le coton représentent respectivement les 3ème et 4ème produits agricoles d'exportation, derrière le cacao et le caoutchouc naturel. Le régulateur sollicite l'appui de ses partenaires financiers pour assurer un bon déroulement de la campagne de 2025.

En Côte d'Ivoire, le Conseil du coton et de l'anacarde (CCA) a conclu, les 3 et 4 avril 2025 à Abidjan, des accords avec Coris Bank International et Bridge Bank Côte d'Ivoire portant sur la mise en place d'une ligne de crédit d'un montant total de 30 milliards FCFA (50 millions $), répartie à parts égales entre les deux institutions financières. Selon Mamadou Berté (photo), directeur général du CCA, cet appui financier permettra de soutenir les opérateurs, les sociétés coopératives et les acheteurs agréés dans l'achat de matières premières auprès des producteurs. « C'est fondamental aussi parce que ça va permettre de stabiliser les prix. C'est un partenariat qui est stratégique et qui est déterminant pour la durabilité de cette filière. Pour nous, ces financements vont créer une sérénité dans nos campagnes de commercialisation », a déclaré le responsable dans des propos rapportés par le médial local Abidjan.net, le 5 avril.

Cette annonce intervient dans un contexte où la récolte de noix de cajou devrait augmenter de 20 % pour atteindre 1,15 million de tonnes au terme de la campagne de commercialisation de 2025. Sur ce total, la filière s'attend à exporter environ 750 000 tonnes de noix sous forme brute.

En ce qui concerne le coton, la récolte est attendue en légère hausse de 1,26 % pour s'établir à 351 764 tonnes de coton graine, d'après les dernières prévisions formulées par le Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA), dans son bulletin d'information publié le 8 janvier dernier. Il convient de rappeler que les exportations de ces deux matières premières ont généré, 752 milliards de FCFA (1,25 milliard $) en 2023, dont 84 % provenant de la noix de cajou, selon les données compilées par la Direction générale des douanes.

POINT-MARCHÉS

Les bourses asiatiques plongent, Hong Kong sombre de 12% !

La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine a provoqué une onde de choc sur les marchés asiatiques ce lundi. Face à la perspective d'une récession mondiale, les investisseurs se sont massivement désengagés, dans l'attente de mesures de soutien.

Lundi noir pour les marchés asiatiques. L'ensemble des principales places boursières a chuté lourdement, dans un climat tendu par la surenchère tarifaire entre Washington et Pékin. Sur fond de menaces persistantes de récession, les investisseurs tablent désormais sur un assouplissement rapide de la politique monétaire américaine, possiblement dès mai.

À Tokyo, l'indice Nikkei a perdu jusqu'à 8,8% en séance avant de clôturer la matinée en baisse de 6,5%, à son plus bas niveau depuis octobre 2023. Le Topix, indice plus large, a suivi la même trajectoire, avec un repli de 6,5%. Depuis l'annonce de tarifs douaniers plus sévères la semaine dernière, le Nikkei a cédé 11,6%, tandis que le S&P 500 américain a reculé de 10,6%.

Dégringolade généralisée

L'ensemble de la région a été emporté. En Corée du Sud, l'indice local a chuté de 5%, tandis que le MSCI Asie-Pacifique hors Japon enregistrait sa pire séance depuis 2008, en recul de 7,8%. En Chine, les marchés ont perdu 6,3%, dans l'attente d'un éventuel plan de relance. À Taïwan, l'indice principal s'est effondré de près de 10% après deux jours de fermeture, poussant les autorités à encadrer les ventes à découvert. L'Inde n'a pas été épargnée : le Nifty 50 a reculé de 4%.

Les banques japonaises ont été parmi les plus pénalisées, plombées par la chute des rendements obligataires et les anticipations de statu quo prolongé sur les taux. L'indice Topix bancaire a plongé de 17,3% en séance, avant de limiter ses pertes à 9,8%. En trois jours, le secteur a perdu un quart de sa capitalisation. Resona Holdings a chuté de 12,2%, Mizuho de 11,3% et Nomura de 10,9%.

Le secteur technologique a également souffert. Renesas a perdu 14,8%, Sumco 14,4%, et Tokyo Electron 8,6%. Une "vente massive de tout ce qui avait rapporté jusqu'ici", selon Rikki Malik, gérant chez Springboard Capital, qui anticipe toutefois un "point de capitulation" proche, propice à un rebond.

Hong Kong et la Chine continentale en alerte rouge

En Chine, les marchés ont réagi avec retard à la riposte tarifaire de Pékin, annoncée vendredi après les nouveaux droits de douane américains. L'indice Hang Seng de Hong Kong a plongé de 9%, entraîné par les valeurs technologiques, bancaires et solaires. HSBC a chuté de 13%, Standard Chartered de plus de 16%, frôlant des records de baisse.

Sur le continent, l'indice CSI300 a reculé de plus de 5%, alors que le yuan atteignait un plus bas depuis janvier. Dans un mouvement de fuite vers la sécurité, les obligations ont progressé. "Ce n'est pas une réaction disproportionnée, mais un désengagement général du risque", commente Ben Bennett, de LGIM.

Tous les secteurs ont été frappés : solaire, électroménager, pétrole, cloud, véhicules électriques. Alibaba et Tencent ont chacun perdu plus de 10%. La volatilité a bondi à son plus haut niveau depuis octobre.

L'espoir d'un soutien chinois

Face à la détérioration rapide des relations sino-américaines, les investisseurs attendent désormais un geste fort de Pékin. "L'impact de ce choc risque d'être considérable", estime Tao Wang, chef économiste Chine chez UBS. Déjà mise à rude épreuve, la croissance chinoise pourrait en pâtir durablement sans mesures de soutien à l'économie intérieure et aux exportateurs.

Alors que Donald Trump persiste et signe, parlant de ses droits de douane comme d'un "remède", les marchés semblent suspendus à une hypothétique détente... ou à l'intervention des banques centrales.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 04 Avril 2025
Valeur : 08 Avril 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.2501	133.2651
1	EUR	EURO	146.4552	146.4983
1	GBP	POUND STERLING	173.2321	173.2741
100	JPY	JAPANESE YEN	90.9868	91.0032
1	CNY	CHINESE YUAN	18.2965	18.3024
1	CHF	SWISS FRANC	155.7570	155.7927
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.1497	94.1736
1	DKK	DANISH KRONE	19.6276	19.6319
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.4246	13.4470
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.6599	12.6657
1	AED	UAE DIRHAM	36.2763	36.2833
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.5135	35.5194
1	KWD	KUWAITI DINAR	432.7707	432.9600
1	TND	TUNISIAN DINAR	43.4825	43.9196
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.9905	13.9921
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.4788	27.6197
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3372	3.3475
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	178.5219	178.5219

MARCHÉ

Barclays réduit sa cible sur le STOXX Europe 600

Barclays a annoncé lundi avoir revu à la baisse son objectif de fin d'année pour l'indice STOXX Europe 600, que la banque d'investissement britannique préfère ramener à 490 points.

Dans une note de stratégie, les analystes de la firme londonienne reconnaissent toutefois qu'établir une cible sur l'indice paneuropéen n'a que peu d'utilité au vu de la situation inédite traversée par les marchés à l'heure actuelle.

De leur propre aveu, le STOXX Europe 600 pourrait parfaitement décrocher en direction des 390 points dans l'hypothèse d'une longue récession, ou au contraire rebondir vers 550 points en cas d'apaisement des tensions commerciales.

Du point de vue de Barclays, il est toutefois peu probable que les places boursières mondiales renouent avec leurs récents plus hauts historiques au vu du chaos suscité par l'instauration des nouveaux droits de douane américains.

La banque d'affaires rappelle que les droits de douane sont, pas nature, récesionnistes et prévient que l'incertitude politique ne disparaîtra pas dans l'immédiat.

'Les marchés d'actions pourraient opérer un rebond au cas où des accords commerciaux devaient être trouvés, mais n'essayez pas de jouer au héros', conseille Barclays aux investisseurs, soulignant que les Bourses européennes sont encore loin d'avoir subi une 'capitulation'.

AVEC LA GUERRE COMMERCIALE DE TRUMP

Wall Street vue encore en baisse

Wall Street est attendue de nouveau en baisse lundi et les Bourses européennes plongent encore à mi-séance, après de nouveaux propos de Donald Trump sur les droits de douane, allant dans le sens d'une guerre commerciale quoi qu'il en coûte, et alors que l'Union européenne prépare sa riposte.

Le repli à New York pourrait toutefois être moindre que redouté à l'ouverture des futures sur indices new-yorkais qui indiquaient alors des replis de 4% à 5%.

Vers 11h15 GMT, les contrats à terme indiquent un recul de 1,68% pour le Dow Jones, de 1,75% pour le Standard & Poor's-500 et de 2,11% pour le Nasdaq.

À Paris, le CAC 40 perd 4,20% à 6.969,74 points après avoir perdu jusqu'à 7% plus tôt en séance. À Francfort, le Dax recule de 4,24% et à Londres, le FTSE 100 cède 3,76%. L'indice EuroStoxx 50 est en baisse de 4,19%, le FTSEurofirst 300 chute de 4,18% et le Stoxx 600 baisse de 4,13%. Ce dernier accuse désormais un repli de plus de 16% depuis son record en clôture du 3 mars dernier. Barclays a abaissé lundi sa prévision de fin d'année pour le STOXX 600 à 490 points contre 580 prévus le mois dernier, et une clôture à 493,33 vendredi, citant les risques de récession liés aux droits de douane. Donald Trump a prévenu dimanche les gouvernements étrangers qu'il leur faudrait verser "beaucoup d'argent" pour lever les vastes droits de douane décidés par Washington, décrivant ces taxes comme un "médicament" et indiquant ne pas être préoccupé par le plongeon des marchés financiers.

En Asie, la Bourse de Hong Kong a connu lundi sa plus forte baisse journalière (-13,2%) depuis 1997 et celle de Taiwan (-9,7%) a accusé son plus fort repli en une séance jamais enregistré.

Pékin a riposté dès vendredi aux droits de douane américains par ses propres mesures commerciales, aggravant les turbulences sur les marchés financiers, tandis que l'Union européenne réfléchit à ses contre-mesures. Les ministres des Vingt-Sept chargés du Commerce sont réunis ce lundi à Luxembourg pour avancer vers une position commune.

Les investisseurs estiment que le risque croissant de récession pourrait amener la Réserve fédérale américaine (Fed) à réduire ses taux d'intérêt dès le mois de mai.

"L'ampleur et l'impact perturbateur des politiques commerciales américaines, s'ils sont maintenus, seraient suffisants pour faire basculer une expansion américaine et mondiale encore saine dans la récession", a déclaré Bruce Kasman, responsable des affaires économiques chez JP Morgan, estimant le risque de récession à 60%.

"Nous continuons à prévoir un premier assouplissement de la Fed en juin", a-t-il ajouté. "Cependant, nous pensons maintenant que le comité réduira ses taux à chaque réunion jusqu'en janvier, ce qui ramènera le haut de la fourchette cible des taux d'intérêt à 3,0%", a souligné Bruce Kasman.

AFIN D'OBTENIR LA SUPPRESSION DES DROITS DE DOUANE IMPOSÉS PAR TRUMP

L'UE donne la priorité aux discussions avec les États-Unis

Les ministres de l'Union européenne ont largement convenu lundi que l'Union devrait donner la priorité aux négociations visant à supprimer les droits de douane imposés par le président Donald Trump plutôt qu'aux représailles, même si elle a préparé une première série de contre-mesures ciblées.

Le bloc des 27 nations est confronté à des droits de douane de 25 % sur l'acier, l'aluminium et les voitures et à des droits de douane "réciproques" de 20 % à partir de mercredi pour presque tous les autres produits dans le cadre de la politique de M. Trump visant à frapper les pays qui, selon lui, imposent des barrières élevées aux importations américaines.

Les ministres chargés du commerce se sont réunis lundi à Luxembourg pour débattre de la réponse de l'UE et des relations avec la Chine. Nombre d'entre eux ont déclaré que la priorité de l'UE était d'entamer des négociations avec les États-Unis et d'éviter une guerre commerciale pure et simple.

"Nous devons rester calmes et réagir de manière à désamorcer l'escalade. Les marchés boursiers actuels montrent ce qui se passera si nous escaladons immédiatement. Mais nous serons prêts à prendre des contre-mesures si nécessaire pour amener les Américains à la table des négociations", a déclaré Reinette Klever, ministre néerlandaise du commerce, à la presse.

Jusqu'à présent, les pourparlers avec Washington se sont avérés difficiles. Le commissaire européen au commerce, Maros Sefcovic, a qualifié de "franc" l'échange de deux heures qu'il a eu vendredi avec ses homologues américains, auxquels il a dit que leurs droits de douane étaient "préjudiciables et injustifiés".

L'Union européenne devrait approuver cette semaine une première série de contre-mesures ciblées visant jusqu'à 28 milliards de dollars d'importations américaines, allant du fil dentaire aux diamants, en réponse aux droits de douane sur l'acier et l'aluminium imposés par M. Trump plutôt qu'aux prélèvements réciproques plus importants.

Mais même cette démarche s'est avérée délicate, M. Trump ayant menacé d'imposer un contre-tarif de 200 % sur les boissons alcoolisées de l'UE si l'Union européenne décidait d'appliquer un droit de douane de 50 % sur le bourbon américain.

La France et l'Italie, grands exportateurs de vins et de spiritueux, ont exprimé leur inquiétude.

Les 27 États membres devraient présenter un ensemble plus large de contre-mesures d'ici à la fin du mois d'avril, en réponse aux droits de douane "réciproques" imposés par les États-Unis sur les voitures.

Toutefois, dans une guerre des droits de douane sur les marchandises, Bruxelles a moins de cibles que Washington, étant donné que les importations de marchandises américaines dans l'UE s'élèveront à 334 milliards d'euros (366,2 milliards de dollars) en 2024, contre 532 milliards d'euros d'exportations européennes.

Le ministre français du commerce, Laurent Saint-Martin, a déclaré qu'il ne devrait y avoir aucun tabou, y compris l'instrument européen de lutte contre la coercition (ACI), qui permettrait de cibler les services américains ou de limiter l'accès des entreprises américaines aux appels d'offres de marchés publics dans l'UE. "Nous ne pouvons exclure aucune option sur les biens ou les services et, quelle que soit notre approche, ouvrir la boîte à l'outil européen, qui est très complet et qui peut être extrêmement agressif", a-t-il déclaré.

D'autres ont toutefois appelé à la prudence.

Simon Harris, ministre irlandais des affaires étrangères, dont près d'un tiers des exportations sont destinées aux États-Unis, a qualifié l'AIC d'"option nucléaire" et a déclaré qu'il pensait que l'opinion majoritaire dans l'UE était de ne pas s'en approcher, du moins pour l'instant.

Le ministre allemand de l'économie, Robert Habeck, dont les Verts ne feront pas partie de la prochaine coalition gouvernementale, a déclaré que l'UE devait se rendre compte qu'elle était en position de force - si elle était unie.

"Les marchés boursiers sont déjà en train de s'effondrer et les dégâts pourraient être encore plus importants [...]. L'Amérique est en position de faiblesse", a-t-il déclaré à Luxembourg.

M. Habeck a ajouté que l'espoir d'Elon Musk, lieutenant de M. Trump, de voir les tarifs douaniers entre l'Europe et les États-Unis réduits à zéro reflétait ce point.

Mais il a ajouté, en ce qui concerne les contre-mesures : "Si chaque pays (de l'UE) vient dire qu'il a un problème ici avec le vin rouge, là avec le whisky et ici avec les pistaches, alors nous finirons par ne rien avoir."

JAPON

Une série de mesures pour alléger les tarifs douaniers américains

Le Japon présentera au président américain, Donald Trump, une série de mesures visant à obtenir un allègement des droits de douane, a déclaré lundi le Premier ministre, Shigeru Ishiba. "Nous pensons que nous devons présenter un ensemble de mesures, et nous ne pouvons pas le présenter de manière fragmentaire", a déclaré M. Ishiba devant les parlementaires. M. Trump a annoncé la semaine dernière des droits de douane de 24% sur les produits venus du Japon, pays qui constitue pourtant la première source d'investissements étrangers directs aux Etats-Unis. Lundi, le président de la Fédération des entreprises du Japon (Keidanren) a aussi déclaré que le monde se trouve à la "croisée des chemins". "Le monde a prospéré grâce au système de libre-échange depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La force motrice derrière ce système est les Etats-Unis", a rappelé Masakazu Tokura, lors d'une conférence de presse. "Les Etats-Unis eux-mêmes ont augmenté les tarifs, et en réponse, des mouvements protectionnistes ont émergé parce que des pays devaient contrebalancer ces mouvements", a-t-il ajouté. "Pour le dire de manière dramatique, il y a un sentiment d'urgence, nous sommes à la croisée des chemins pour savoir si le régime de libre-échange peut survivre", a commenté Masakazu Tokura. Lundi, la Bourse de Tokyo a plongé de presque 8%, à l'unisson de marchés mondiaux paniqués par l'impact économique de la guerre commerciale lancée par Trump.

LA MINISTRE DES COMPTES PUBLICS PRÉVIENT

La France n'aura pas un budget 2026 «confortable»

Le budget pour 2026 ne sera pas «confortable», a prévenu lundi la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, dans une économie mondiale chamboulée par les droits de douane américains. «Le budget 2026, évidemment, ne sera pas un budget "confortable"», a déclaré Amélie de Montchalin lors d'une rencontre organisée par l'Association des journalistes économiques et financiers (Ajef). «Ce sera un budget où on va consolider l'effort de désendettement dans un contexte qui va rester géopolitiquement et économiquement contraint», a-t-elle poursuivi. «Chaque euro, chaque dépense doit être justifié», a-t-elle ajouté, disant vouloir aboutir une nouvelle fois à un budget de «compromis parlementaire». La ministre a confirmé l'intention du gouvernement de ramener le déficit public à 5,4% du produit intérieur brut (PIB) en 2025, contre 5,8% l'an dernier, puis sous 3% en 2029. Et ce, malgré une prévision de croissance, actuellement de 0,9% pour cette année, qui sera revue en baisse. Le premier ministre François Bayrou a estimé dimanche dans Le Parisien que la hausse brutale des droits de douane pouvait coûter «plus de 0,5% du PIB» à la France. Avant même cette tempête douanière, les incertitudes internationales avaient conduit la Banque de France à abaisser à 0,7% sa prévision de croissance. Mais après le «quoi qu'il en coûte», dépenses massives pour affronter les crises sanitaire et inflationniste, le maintien de l'objectif de déficit à 5,4% reposera sur le «quoi qu'il arrive», a expliqué Amélie de Montchalin: tenir la dépense malgré les aléas. «Quand les recettes dans le monde que nous connaissons aujourd'hui baissent, nous ajustons notre dépense», mais «cette méthode d'ajustement, ce n'est pas le rabot généralisé et aveugle», a-t-elle souligné, rappelant que 9,1 milliards d'euros avaient été mis en réserve.

Une conférence sur les finances publiques est prévue le 15 avril afin d'identifier les risques de dérapage et prendre des mesures correctives éventuelles. «Le premier ministre va faire l'état des lieux de la situation, l'état des lieux des défis, proposer un calendrier, une méthode, les sujets sur lesquels il pense que notre pays doit travailler», a souligné Amélie de Montchalin. Selon elle, il n'y avait, début avril, «pas d'alerte majeure du côté des recettes». Citée dans la presse, une circulaire de la directrice du Budget enjoint aux ministères de baisser leurs crédits en 2026, de diminuer les effectifs ou de supprimer les dernières mesures de crise.

VOITURES ÉLECTRIQUES

Le Royaume-Uni accorde plus de flexibilité aux constructeurs

Le gouvernement britannique a annoncé dimanche qu'il allait accorder davantage de flexibilité aux constructeurs automobiles, déjà touchés par les droits de douanes américains, pour se préparer à l'interdiction de la vente de voitures essence et diesel en 2030. Cet objectif avait été décalé à 2035 par le précédent gouvernement conservateur mais le nouvel exécutif travailliste a déjà indiqué à plusieurs reprises qu'il allait revenir à l'ambition initiale. Certains véhicules hybrides pourront toujours être vendus jusqu'en 2035, a également indiqué le ministère des Transports dans un communiqué, détaillant le plan du gouvernement pour soutenir l'industrie automobile. «Les constructeurs automobiles comme Rolls-Royce, Vauxhall et Land Rover vont bénéficier de certitude, de stabilité et de soutien (...) face aux vents contraires de l'économie mondiale d'aujourd'hui», avec ce plan que doit présenter lundi le Premier ministre Keir Starmer, a indiqué le ministère des Transports. Selon les nouvelles flexibilités prévues, les constructeurs automobiles pourront par exemple manquer leur objectif annuel de production de véhicules électriques jusqu'en 2026, tant qu'ils atteignent bien l'objectif final en 2030. Les petits constructeurs, dont les marques McLaren et Aston Martin, seront eux exemptés des objectifs fixés au reste du secteur. «Le commerce mondial est en train de se transformer, nous devons donc aller plus loin et plus vite dans la refonte de notre économie», a déclaré Keir Starmer, cité dans le communiqué. Ce plan «contribuera à garantir que les entreprises nationales puissent exporter des voitures britanniques construites par des travailleurs britanniques», a-t-il ajouté.

Le plan confirme également un engagement financier de 2,3 milliards de livres pour soutenir la production de véhicules électriques. Le secteur automobile pèse 19 milliards de livres (22,3 milliards d'euros) et emploie 152.000 personnes au Royaume-Uni. Le gouvernement assure que le soutien à l'industrie automobile «sera réexaminé à mesure que l'impact des droits de douanes (américains) sera clarifié». Depuis le 3 avril, Washington impose une taxe de 25% à l'importation de véhicules fabriqués hors des Etats-Unis. Samedi, le groupe Jaguar Land Rover a annoncé suspendre ses livraisons dans le pays en avril, le temps d'examiner l'impact de ces droits de douanes

Chômage et inégalités sociales pourraient être aggravés par l'IA, alerte l'ONU

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) tire la sonnette d'alarme sur les risques associés à l'intelligence artificielle. Son utilisation pourrait toucher jusqu'à 40 % des emplois dans le monde, et l'organisation redoute une aggravation des inégalités entre les nations, car les retombées économiques de l'IA semblent surtout profiter à un petit groupe d'acteurs. Les pays en développement et les travailleurs précaires pourraient en subir les conséquences : les profits de l'IA sont loin d'être partagés de manière équitable.

Elle nous accompagne au quotidien, que l'on le veuille ou non. Les experts prévoient que le marché de l'IA atteindra 4,8 billions de dollars (soit environ 4,416 milliards d'euros) d'ici à 2033. La CNUCED analyse les conséquences de cette transformation et, dans un rapport récent, montre que l'IA, via l'automatisation, risque de creuser les inégalités sociales et économiques entre les États.

Les investissements se concentrent en Chine et aux États-Unis, ce qui place les autres pays, notamment ceux en développement, dans une situation délicate. L'automatisation pourrait avoir des répercussions sur 40 % des emplois. Il faut donc imaginer des solutions pour requalifier les actifs. La CNUCED pointe l'importance d'une régulation juste et d'une collaboration internationale pour éviter une fracture plus profonde au sein des sociétés et entre les nations. Ce rapport relance le cadre éthique posé par l'ONU en 2024, sur la régulation de l'IA.

L'IA menace-t-elle l'équilibre du marché du travail ?

L'intelligence artificielle est en train de transformer l'économie, mais elle n'est hélas pas sans conséquence sur le marché de l'emploi. La CNUCED estime que près de 40 % des emplois pourraient être concernés par l'automatisation. Les tâches répétitives, que l'on retrouve dans l'industrie, les services ou le commerce, sont les plus susceptibles d'être automatisées.

Les avantages économiques liés à l'IA favorisent souvent le capital au détriment du travail. Les entreprises qui investissent dans l'IA ont tendance à réduire leurs coûts de main-d'œuvre en remplaçant les employés par des technologies de pointe. Le rapport souligne que « l'automatisation basée sur l'IA favorise souvent le capital par rapport au travail, ce qui pourrait élargir les inégalités ». Ainsi, des millions de personnes pourraient perdre leur emploi, en particulier celles qui n'ont pas les compétences nécessaires pour s'adapter à cette nouvelle situation. C'est dans cette optique que la Chine avait demandé à l'ONU d'aider au développement de l'IA dans les pays les plus modestes.

Il est donc essentiel de se pencher sur la requalification des actifs. La CNUCED rappelle que l'IA peut aussi créer des opportunités, avec de nouvelles industries et de nouveaux métiers. Selon le rapport, l'IA ne se limite pas au remplacement des emplois, elle peut également « créer de nouvelles industries et donner du pouvoir aux travailleurs », à condition d'investir dans la formation.

D'où la nécessité d'investir dans la formation et l'acquisition de compétences techniques. Les pays en développement, dans lesquels l'accès à l'éducation reste limité, pourraient se retrouver marginalisés. Le chômage pourrait s'intensifier, et les inégalités entre travailleurs qualifiés et non qualifiés risquent de se creuser.

La concentration des bénéfices de l'IA creuse-t-elle le fossé entre les nations ?

L'IA pourrait accentuer les inégalités entre les pays. La CNUCED constate que les avantages économiques et technologiques sont concentrés entre les mains d'un petit nombre de nations et d'entreprises. Par exemple, 40 % des dépenses mondiales en recherche et développement proviennent d'une centaine d'entreprises, situées principalement aux États-Unis et en Chine. Cette concentration des investissements et des avancées technologiques pourrait laisser les autres pays à la traîne.

Cette situation risque d'engendrer un fossé technologique. Les pays les plus avancés en matière d'IA bénéficient de gains de productivité et d'innovation, tandis que les pays en développement peinent à suivre le rythme. Certaines grandes entreprises technologiques affichent une valeur boursière comparable au PIB de continents entiers comme l'Afrique, ce qui renforce la concentration des richesses. Les pays du Sud pourraient devenir encore plus dépendants des puissances technologiques.

Un grand nombre de pays en développement sont tenus à l'écart des discussions internationales sur la gestion de l'IA. Le rapport de la CNUCED révèle que 118 nations ne participent pas aux négociations mondiales sur cette technologie. Cette exclusion limite leur accès aux infrastructures, aux règles éthiques et aux ressources nécessaires pour une adoption équitable. « L'IA peut être un catalyseur de progrès, mais seulement si les pays façonnent activement sa trajectoire », précise le rapport. La collaboration internationale est donc primordiale pour que les bénéfices de l'IA soient partagés de manière équitable. « Cela nuit aux personnes vulnérables et aux pauvres », a déclaré Rebeca Grynspan, secrétaire générale de la CNUCED. « Le commerce ne doit pas devenir une nouvelle source d'instabilité. Il doit servir le développement et la croissance mondiale », poursuit-elle.

La CNUCED propose différentes pistes d'action : création d'infrastructures partagées, utilisation de modèles open source et mise en place de mécanismes de transparence. Ces mesures permettraient de réduire les déséquilibres actuels et de faciliter l'intégration des pays en développement dans cette révolution technologique. La mise en place de règles à l'échelle mondiale pourrait offrir un espace de discussion inclusif et favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les pays.

La CNUCED appelle par ailleurs les décideurs à reconsidérer les tarifs douaniers imposés aux pays vulnérables, car ces mesures pourraient infliger de grandes souffrances à des millions de personnes. Il est donc primordial de trouver un équilibre entre la promotion du progrès technologique et la protection des populations les plus fragiles. Une croissance inclusive est synonyme de stabilité et de prospérité partagée.

Les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement – responsables respectivement de seulement 1,6 % et 0,4 % du déficit – sont touchés par les mesures protectionnistes. Ils ne contribueront ni à rééquilibrer le déficit commercial ni à générer des recettes significatives, mais seront davantage fragilisés par ces décisions, comme le souligne le rapport de la CNUCED.

« L'heure est à la coopération, et non à l'escalade », insiste Rebeca Grynspan. « Les règles du commerce mondial doivent évoluer pour tenir compte des défis actuels, mais elles doivent le faire en plaçant la prévisibilité et le développement au cœur de leurs préoccupations, afin de protéger les plus vulnérables », conclut-elle.

Source : CNBC, ONU

50 ans de Microsoft

Microsoft fête ses 50 ans. Cela commence ce soir par un évènement en ligne (Microsoft 50th Anniversary + Copilot event) durant lequel on attend beaucoup d'annonces Copilot.
Pour commencer à célébrer cet anniversaire, Microsoft lance un site spécial : Microsoft celebrates 50 years.
Et revient aussi sur 15 étapes fondamentales qui ont façonné la vision IA de Microsoft : 15 milestones that shaped Microsoft's vision for AI

OpenAI lève 40 milliards sous conditions

Deux ans et demi après la sortie de ChatGPT et la révolution de l'IA qu'elle a engendré, OpenAI vient de conclure la plus importante levée de fonds privée de l'histoire de la tech : 40 milliards de dollars pour une valorisation atteignant 300 milliards. Mais cette levée de fonds record est aussi assortie de conditions qui mettent la scale-up de Sam Altman en délicate position.

Anthropic s'intéresse au marché de l'éducation

Un an après OpenAI et son « ChatGPT EDU », Anthropic lance son « Claude for Education », un chatbot pensé pour l'univers de l'éducation. Il dispose d'une fonction appelée « Learning Mode » qui au lieu de juste donner la réponse, guide les étudiants sur la résolution de son problème.

Un agent IA façon Operator chez Amazon

Amazon a lancé son Alexa+ aux USA cette semaine. Mais pas que. Avec Nova Act, Amazon entre officiellement dans l'ère agentique avec un premier agent IA capable d'utiliser un navigateur Web pour automatiser les opérations à l'instar du Operator d'OpenAI et du Computer Use Agent d'Anthropic.

Intel à l'heure des grandes manœuvres

Première sortie publique musclée pour Lip-Bu Tan le nouveau CEO d'Intel à l'occasion du Intel Vision. Et ce dernier veut insuffler un vent nouveau centré sur la culture de l'ingénierie et l'idée que « les meilleurs produits gagnent toujours ».
L'émission a été enregistrée avant que l'on apprenne aujorud'hui que Intel et TSMC voulaient créer une co-entreprise aux USA dans laquelle TSMC détiendra 20% des parts. Quand on vous dit qu'un nouveau souffle se prépare. On y reviendra en détail la semaine prochaine.

AVEC LA FERRARI 12CILINDRI SPIDER

Bienvenue dans «l'autre monde»

À l'heure où toutes les voitures passent à l'électrique, à l'hybridation ou, au mieux, à la suralimentation, la Ferrari 12Cilindri Spider et son incroyable V12 atmosphérique de 830 ch fait figure de dinosaure. Le genre de ceux que l'on aimerait voir perdurer un peu au lieu de s'éteindre.

Les maths pour les nuls, ce petit recueil noir et jaune que les cancres ont dû s'infuser après de mauvaises notes en classe, doit traîner quelque part chez Ferrari, à Maranello. Parce qu'avec leur dernière création, la 12Cilindri Spider, les ingénieurs transalpins nous rappellent basiquement que deux plus trois font bien cinq. Tout autant que trois plus deux. Dans un sens comme dans l'autre, cela fonctionne. Et même bien.

Depuis quelques années, toutes les marques de supercars, ne cherchez pas longtemps, il n'y en a pas tant que ça ont démontré qu'elles étaient capables de rendre accessible à tous, la plus performante des ultra-sportives. Même avec 700 (et plus) étalons disponibles sous le pied droit, à faire digérer aux seules roues arrière. Elles sont nombreuses aujourd'hui les Ferrari, Porsche ou Lamborghini à pouvoir revendiquer des performances endiablées, et même de beaux chronos sur la boucle Nord du « Ring », tout en sachant emmener maman (ou belle-maman) chercher le pain. Et même parader devant le casino de Monaco un soir d'été. L'arrivée de transmissions à doubles embrayages aussi douces que rapides, et les progrès des pneus comme de la fée électronique, ont tout chamboulé. Pour le plus grand bonheur des concessionnaires qui vendent dorénavant sans arrière-pensée, même au plus incompétent des pilotes, un monstre de puissance que personne n'aurait pu maîtriser, il n'y a qu'une vingtaine d'années.

Sauf que pour la 12Cilindri, Ferrari a fait le contraire. Pour arriver à cinq, même s'ils savaient additionner deux plus trois, comme ils le font depuis des générations avec les 488, F8 et 296, les ingénieurs ont cette fois compté trois plus deux. Je m'explique. Cette Ferrari n'est pas une de ces barquettes ultralégères, surpuissantes, mais que l'on peut passer sous calmant… électronique. C'est une diva, sublime et confortable, le genre d'œuvre d'art que l'on pourrait, si l'on avait la place et le budget, garer dans son entrée juste pour la voir, en arrivant le soir. Une merveille d'élégance que les ingénieurs maison ont rendue capable d'aller taquiner la plus énervée des pistards avec un contenu technologique mariant le meilleur de l'ancien aux plus belles avancées électroniques. Un peu comme s'ils avaient compté trois plus deux… pour arriver à cinq.

Son V12 déjà, connu et reconnu, car c'est celui de la 812 Competizione, dans sa livrée 830 ch à 9 250 tr/min. Un régime que bien des V8, aussi compacts soient-ils, ne tutoieront jamais. Ce moteur qui fait figure de dinosaure justement, avec ses conduits d'admission remplis d'air à pression atmosphérique, dénué de turbine ou de machine électrique, n'a plus sa place dans une ultra-sportive. Logique, il est gros et lourd. D'habitude, il prend tellement de place qu'il faut l'implanter au beau milieu du train avant, alourdissant la direction. Ce qu'aucun pilote ne veut. Sauf que là, Ferrari a encore pensé à l'envers.

Avec un capot long comme un jour sans pain, ils ont réussi à caser le V12 6.5 litres derrière l'axe des roues avant. Avec une boîte de vitesses repoussée à l'arrière, collée au différentiel, cela donne une répartition des masses quasi idéale… mais pas seulement. On peut avoir 50 % devant et 50 % derrière, avec un moteur mal positionné. Là encore, tout dépend de comment vous comptez. Ah les maths pour les nuls. Bref, cette œuvre d'art n'est pas qu'une œuvre d'art justement. Son moteur, magnifique, surtout quand il vient jouer les grandes orgues au-dessus de 7 500 tr/min (il en reste près de 2000), est associé pour la première fois à la transmission huit vitesses de la SF90. Et bien sûr, à une suspension pilotée magnétique ultrarapide, des roues arrière directrices et à des freins qui pourraient encaisser deux tours d'horloge sur une piste sarthoise.

Suivez mon regard. Ce cabriolet, rigidifié pour assurer presque les mêmes valeurs de rigidité torsionnelle que le coupé dont il dérive, affiche presque la même masse, augmentée de soixante kilogrammes seulement. Il faut dire que pour à la fois conserver la ligne sublime, signée Flavio Manzoni, et contenir la masse, Ferrari a opté pour un toit rigide escamotable (en quatorze secondes sous 45 km/h) à la place d'une capote à trente-sept couches, que le standing de l'auto aurait justifié.

Sièges enveloppants, mais très confortables, coffre avant de deux cents litres, insonorisation parfaite et confort de roulement séduisant malgré les grandes jantes de 21 pouces (mais chaussées de pneus finalement assez haut) sont au programme.

Sont même la base de cette élégante GT. Sauf que si vous basculez le curseur rouge, le fameux manetino placé sur la branche du volant, cette diva devient plus raide, plus efficace.

Capable de venir rivaliser en performances avec des modèles moins élégants, moins bien nés pourrions nous écrire. Avec, en plus, des vocalises qu'aucun V8 ou V10 ne sauront jamais imiter. Sortant en plus, selon la conduite, ses deux flaps arrière pour augmenter, au choix, l'appui aérodynamique ou la traînée en jouant les aérofreins, cette 12Cilindri Spider sait tout faire. Juste dans un autre sens. Reste qu'à près de 430 000 € le bout, sans malus ni option, c'est tout ce que l'on peut lui demander. Mais en plus, elle le fait bien.

Mots fléchés

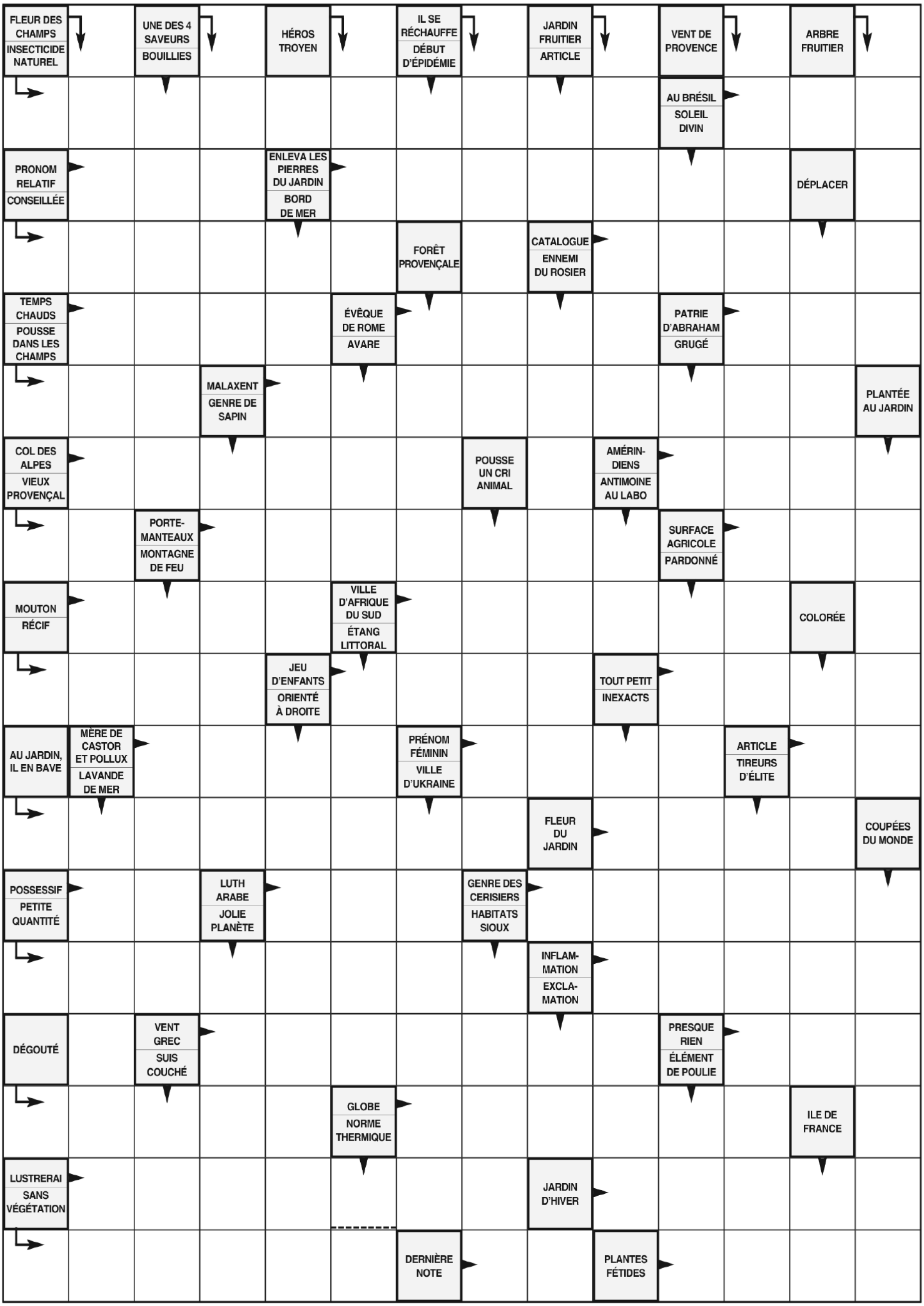

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mardi 8 avril 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

Le président de la République préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, lundi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés portant notamment sur le lancement des réseaux mobiles 5G et les résultats du Recensement général de l'agriculture, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, en ce moment, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés portant notamment sur le lancement des réseaux mobiles 5G et les résultats du Recensement général de l'agriculture", lit-on dans le communiqué.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU GROUPE MÉDIATIQUE

La chaîne CNN veut ouvrir un bureau en Algérie

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a reçu, lundi à Alger, une délégation du groupe médiatique CNN, avec laquelle il a évoqué les perspectives de partenariat dans le domaine de l'information, indique un communiqué du ministère. La délégation était composée du directeur au sein de CNN International, chargé des partenariats stratégiques pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Walid Chamak, et du vice-président chargé des partenariats stratégiques au sein du même groupe, Oikonomou Konstantinos, précise le communiqué. Cette rencontre a été "l'occasion de discuter des perspectives de partenariat dans le domaine de l'information", poursuit la même source, faisant état de "l'intention de la délégation médiatique d'établir un partenariat avec l'Algérie dans les domaines de l'information et des relations publiques, avec la possibilité d'ouvrir un bureau de la chaîne CNN en Algérie, ainsi que de créer une branche de la plateforme numérique de la chaîne dédiée aux affaires régionales". Dans le même sillage, "il est prévu d'élargir les perspectives de coopération médiatique entre les institutions médiatiques algériennes et le groupe CNN, notamment à travers un partenariat avec l'Etablissement public de télévision (EPTV) et une ouverture sur l'international en collaboration avec l'université algérienne", ajoute le texte. La délégation médiatique a, en outre, passé en revue les perspectives de la formation entre l'Algérie et le groupe, à travers l'ouverture d'une académie de formation des journalistes et des professionnels du secteur médiatique, conclut le communiqué.

PROFESSIONNALISATION ET LA MODERNISATION DE L'ANP

Organisation aujourd'hui d'une journée parlementaire

La commission de la défense nationale à l'Assemblée populaire nationale (APN) organisera, mardi à Alger, une Journée parlementaire sur le thème "ANP : gagner le pari de la modernisation et de la professionnalisation pour relever les défis", indique lundi un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de cette Journée parlementaire prévue au siège de l'Assemblée, il sera question de plusieurs axes reflétant "la vision de l'Etat algérien dans la construction d'une armée moderne capable de relever les défis", précise le communiqué. Une communication intitulée "D'une armée de libération à une armée moderne et professionnelle" retracera "le processus de développement de l'ANP depuis l'indépendance jusqu'à la phase de professionnalisation et de modernisation". Une autre communication consacrée à l'approche algérienne en matière de lutte contre le terrorisme permettra de "présenter l'expérience de l'Algérie dans ce domaine". La Journée parlementaire abordera également "la coopération régionale et internationale dans le cadre du respect de la souveraineté". L'occasion pour les participants de mettre en relief "les politiques algériennes de défense fondées sur un partenariat responsable et le respect mutuel". La rencontre se penchera aussi sur "les nouveaux défis régionaux et le rôle de l'ANP". Cet événement verra la présence de parlementaires, d'experts en matière sécuritaire et militaire, et de représentants d'institutions étatiques, selon la même source.

ALLÉGATIONS MENSONGÈRES DU GOUVERNEMENT MALIEN ET DE LA CES

L'Algérie exprime sa «grande consternation»

L'Algérie a exprimé sa "grande consternation" concernant le communiqué rendu public par le gouvernement malien de la transition, ainsi que celui émanant du collège des Chefs d'Etat de la Confédération des Etats du Sahel (CES), indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Le gouvernement algérien a pris connaissance, avec un sentiment de grande consternation, du communiqué du gouvernement malien de la transition, ainsi que de celui émanant du collège des Chefs d'Etat de la Confédération des Etats du Sahel", informe le texte du ministère. "Par son communiqué, le gouvernement de la transition au Mali porte de graves accusations contre l'Algérie. En dépit de leur gravité, toutes ces allégations mensongères ne dissimulent que très imparfaitement la recherche d'exutoires et de dérivatifs à l'échec manifeste de ce qui demeure un projet putschiste qui a enfermé le Mali dans une spirale de l'insécurité, de l'instabilité, de la désolation et du dénuement", précise le texte. "L'Algérie rejette avec force cette tentation présente dans toutes les attitudes malveillantes et systématiquement infondées par lesquelles la junte des putschistes qui sévissent au Mali tente vainement de faire de notre pays un bouc émissaire aux revers et aux déboires dont le peuple malien paye le prix le plus lourd", ajoute-t-il. "L'échec de cette clique inconstitutionnelle est patent à tous les niveaux, politique, économique et sécuritaire. Les seuls succès dont cette même clique peut se prévaloir sont ceux de la satisfaction d'ambitions personnelles au prix du sacrifice de ceux du Mali, de l'assurance de sa survie au détriment de la protection du Mali et de la prédation des maigres ressources de ce pays frère aux dépens de son développement", affirme le communiqué. "La collusion que le gouvernement malien établit avec une extrême légèreté entre l'Algérie et le terrorisme manque tellement de sérieux qu'il serait superflu de lui prêter attention ou d'y répondre. En effet, la crédibilité, l'engagement et la détermination de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme n'ont besoin ni d'être justifiés, ni d'être établis. Par contre, la première menace et la plus déterminante sans doute qui pèse sur le Mali aujourd'hui réside dans l'incapacité des putschistes à assumer la lutte anti-terroriste réelle et effective, au point d'en confier la gestion au mercenariat dont l'Afrique a tellement pâtit dans son histoire récente". "La destruction par les forces algériennes de Défense Aérienne du Territoire d'un drone malien a fait immédiatement l'objet d'un communiqué officiel du Ministère de la Défense Nationale. Le Gouvernement algérien maintient les termes de ce communiqué et tient à ajouter ce qui suit : Premièrement, toutes les données se rapportant à cet incident sont disponibles dans la banque de données du Ministère algérien de la Défense Nationale, en particulier les images radar qui établissent clairement la violation de l'espace aérien de l'Algérie. Deuxièmement, il ne s'agit pas de la première violation par un drone malien de l'espace aérien de l'Algérie, mais bien de la troisième en l'espace de seulement quelques mois. Les deux premières violations sont intervenues respectivement le 27 août 2024 et le 29 décembre 2024. Toutes les données se rapportant à ces violations sont disponibles dans la banque de données du Ministère de la Défense Nationale. Troisièmement, s'agissant de l'incident intervenu dans la nuit du 31 mars au 01 avril 2025, toutes les données disponibles dans la banque de données du Ministère algérien de la Défense Nationale, y compris les images radar, établissent qu'il y a eu violation de l'espace aérien de l'Algérie à minuit huit minutes sur une distance de 1,6 km. Le drone en question a, dans un premier temps, violé l'espace aérien national, il s'est ensuite éloigné, avant d'y retourner en prenant une trajectoire offensive. Quatrièmement, l'entrée du drone malien dans l'espace aérien algérien, son éloignement, puis son retour offensif sur zone ont entrainé sa qualification de manœuvres d'hostilité caractérisée. Suite à cette qualification, le Commandement des Forces de Défense Aérienne de l'Algérie a ordonné sa destruction", précise la même source. "Le Gouvernement algérien regrette, par ailleurs, profondément l'alignement inconsidéré du Niger et du Burkina Faso sur les thèses fallacieuses présentées par le Mali", assure le communiqué. Il regrette, également, "le langage outrancier et injustifié tenu à l'égard de l'Algérie, un langage qu'il condamne et rejette avec une extrême fermeté". "Le Gouvernement algérien regrette, également, d'avoir à appliquer la réciprocité et à procéder au rappel, pour consultation, de ses ambassadeurs au Mali et au Niger et à différer la prise de fonction de son nouvel ambassadeur au Burkina Faso", conclut le texte.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LE CHERCHEUR INNOVANT

Les procédures de participation au centre d'une rencontre de sensibilisation

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en partenariat avec la Conférence régionale des universités du Centre, a organisé, lundi, une rencontre de sensibilisation à Alger, au profit des chercheurs et des étudiants, consacrée à l'explication des procédures de participation au concours "Prix du président de la République pour le chercheur innovant", dont les lauréats seront annoncés le 19 mai prochain. Dans ce cadre, le directeur du développement technologique et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Djilali Tassalit, a indiqué que ce concours, dont la première édition a été lancée le 19 mars dernier, est destiné "aux étudiants universitaires, aux enseignants chercheurs et aux enseignants chercheurs hospitalo-universitaires dans des domaines liés aux sciences et technologies, à la santé, aux sciences médicales, et à la sécurité énergétique et hydrique, ainsi que d'autres domaines au service de l'économie nationale". Des rencontres similaires se tiennent également à Oran et à Sétif, pour "encourager le plus grand nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs à participer à ce concours", a fait savoir M. Tassalit, précisant que la participation se fera exclusivement via une plateforme dédiée à cet effet au niveau national. Entre autres conditions de participation à ce concours, "le participant doit être de nationalité algérienne résidant en Algérie ou à l'étranger, et justifier d'une recherche individuelle ou collective de valeur ayant un impact direct sur l'économie nationale". Le responsable a rappelé que la date limite pour soumettre les candidatures via la plateforme "est fixée au 19 avril courant", ajoutant que "le premier prix sera un certificat d'honneur avec une récompense de 5 millions de DA, alors que les deuxième et troisième prix comprennent respectivement les sommes de 3 millions de DA et 2 millions de DA". Pour sa part, M. Djamel Eddine Akretche, recteur de l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB), qui a abrité cette rencontre, a qualifié ce concours de "motivation pour encourager les chercheurs à présenter des recherches et des projets devant apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale".